

THEATRE CORONA, No. 91,149
THEATRE CORONA, No. 91,191
THEATRE CORONA, No. 91,276
THEATRE CORONA, No. 91,334
THEATRE CORONA, No. 91,389
THEATRE CORONA, No. 91,449
THEATRE CORONA, No. 91,489
THEATRE CORONA, No. 91,527

LE CLAIRON

NOUVEAUTE et BAS PRIX...
sont deux Spécialités que vous
trouverez au
MAGASIN MODERNE
J. O. Lussier, Prop.
Tél. 834 - 67 St-François
St-Hyacinthe

VOL. XXII — No. 32

SAINT-HYACINTHE, 11 AOUT 1933

PRIX: CINQ SOUS

UN HOMME DE BIEN

LE SÉNATEUR LAWRENCE A. WILSON HONORÉ PAR
LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HYACINTHE.
— UN AMI DES PAUVRES ET UN PROTECTEUR
DES ARTS ET DES SCIENCES. — LE PREMIER
CITOYEN HONORAIRE DE SAINT-HYACINTHE.

Nous ne manquons pas, dans notre province, d'hommes dont le dévouement pour les pauvres et pour le progrès des arts, des sciences et des lettres se signale par des actes qui soulèvent l'approbation de tous ceux qui sont animés d'un esprit civique de bon aloi. Parmi les canadiens qui ont fait le plus, en ces dernières années, pour aider ceux qui souffrent soit par la maladie ou par misère causée par la pauvreté ou la crise économique que nous traversons il n'y a pas de plus belles figures que celle de l'honorable Lawrence A. Wilson, membre du sénat canadien.

Les journaux ont été remplis, en ces derniers temps, de manifestations populaires qui ont été faites au distingué sénateur pour le remercier de son grand esprit de charité et de l'encouragement qu'il a su donner aux arts, aux sciences et aux lettres en protégeant les auteurs, les artistes et les savants et en dotant un grand nombre de nos institutions éducationnelles qui avaient des besoins quelconques.

L'honorable Sénateur Wilson était une figure anciennement très populaire à Saint-Hyacinthe car il était intimement lié aux esprits dirigeants de la grande génération qui a fait notre ville ce qu'elle est aujourd'hui. L'honorable sénateur se plaît à dire que c'est à Saint-Hyacinthe qu'il a passé une bonne partie des plus agréables moments de sa jeunesse et que c'est notre ville qui a été le berceau de sa carrière commerciale. L'honorable Lawrence Wilson était ami intime avec les messieurs Pagnuelo qui furent nos plus grands commerçants de la ville de Saint-Hyacinthe. Il le fut aussi de M. Jean-Baptiste Blanchet qui représenta le comté de Saint-Hyacinthe à la Chambre Fédérale; il connut très bien l'honorable Mercier et tous ceux qui faisaient partie du cercle social de notre population anglaise dont M. George Hayward Henshaw, ancien percepteur de douanes, était une des figures les plus marquantes.

La plupart des anciens marchands de notre ville eurent des relations d'affaires avec monsieur Wilson dont la franchise et la droiture sont restées proverbiales. Il se plaît à dire que la ville de St-Hyacinthe était un des centres commerciaux où il était le plus populaire et où il remporta ses premiers succès financiers; c'est ce qui lui fait répéter que Saint-Hyacinthe fut le berceau de sa carrière commerciale. Et on sait quel succès brillant couronna la fin de cette carrière car c'est elle qui fit sa fortune et qui lui permet aujourd'hui d'être un des hommes dont la munificence attire l'attention non seulement des citoyens de sa province mais même de ceux du Canada tout entier.

La ville de Saint-Hyacinthe est donc attachée à l'honorable M. Wilson par des liens assez étroits et c'est pour reconnaître cet attachement que le conseil municipal a décidé de l'honorer d'une façon nouvelle et qui ne manque certainement pas de pittoresque.

Dans le but de manifester à l'honorable M. Wilson l'admiration que les citoyens de Saint-Hyacinthe ont pour les beaux exemples qu'il donne aux gens fortunés et les services signalés qu'il prodigue aux déshérités de la fortune ainsi que la protection qu'il accorde aux arts, aux sciences et aux lettres, notre conseil a adopté un règlement créant le titre de citoyen honoraire de la cité de Saint-Hyacinthe et une résolution attribuant ce titre nouveau à l'honorable Lawrence A. Wilson.

Monsieur Lawrence A. Wilson aura l'honneur d'être le premier citoyen honoraire de la ville de Saint-Hyacinthe et c'est un honneur qu'il a grandement mérité. Ce titre est grandement apprécié par celui qui le reçoit car il lui rappelle une foule de souvenirs des gens et des choses qu'il connut anciennement dans notre ville. C'est pourquoi il l'a accepté avec grand plaisir et il a même consenti à venir à Saint-Hyacinthe pour recevoir le brevet officiel de sa nomination. Ce brevet lui sera présenté au cours d'une grande manifestation qui sera faite ici exclusivement en son honneur par les citoyens de la ville de Saint-Hyacinthe.

La fête aura lieu le dimanche, 27 août courant, et ce sera une fête un peu à la mode antique si les organisateurs décident de suivre les grandes lignes du programme qu'ils se sont tracés.

La Société Philharmonique a demandé de célébrer l'honorable sénateur conjointement avec le conseil municipal et elle aura charge de la partie musicale instrumentale de la fête.

Il nous est impossible, pour le moment, de mettre devant le public même les grandes lignes de la célébration mais nous pouvons assurer les citoyens de Saint-Hyacinthe et les citoyens des campagnes environnantes que les fêtes qui seront faites seront à la hauteur de la réputation de l'honorable sénateur Lawrence A. Wilson et de celle de la ville de Saint-Hyacinthe. Les différents comités sont à s'organiser définitivement et il est probable que dans notre prochain numéro nous pourrions donner des détails assez précis sur cette grande manifestation populaire. Pour le moment nous nous bornons à féliciter notre nouveau citoyen honoraire et à lui souhaiter longue vie et prospérité continue.

C'est un de nos plus grands hommes de bien canadien-français, un homme qui fait honneur à notre race et dont notre ville peut se glorifier quelque peu puisqu'il est maintenant un des nôtres et puisqu'il a même droit aux honneurs et privilèges qui sont attribués à nos anciens échevins.

Nous publions dans une autre colonne le règlement autorisant le conseil à conférer ce titre au grand ami des pauvres et au protecteur insigne des arts, des sciences et des lettres ainsi que la résolution qui permettra au maire de la ville, un de ses amis de tous les moments, de lui décerner le brevet qui fait le sénateur Lawrence A. Wilson le premier citoyen honoraire de notre cité.

WASHINGTON MET LES FREINS À LA FOLIE BOURSCOTIÈRE

Pour sauver les gogos

Les nouveaux règlements que la Bourse de New-York vient d'adopter pour limiter les opérations à découvert et atténuer, par le fait même, la violence des fluctuations des valeurs, sont justement ceux qu'un financier préconisait au lendemain du dernier "krach", dans un article intitulé: "La Bourse en folie". Ces règlements constituent en quelque sorte un moyen terme entre la suppression pure et simple de la spéculation sur marge et celle-ci laissée, comme jusqu'à présent, à la fantaisie des courtiers et de leur clientèle de joueurs.

Les hausses et les baisses, toutes deux excessives, dont on a été témoin en juillet dernier, risquaient fort de compromettre la stabilité économique américaine, surtout à une époque où Washington est en train de régulariser, de façon à peu près rationnelle, l'économie des Etats-Unis. La décision du comité directeur de la Bourse de New-York, inspirée sans doute par le "brain trust" de Roosevelt, ne pouvait guère agir autrement en présence du mouvement inflationniste qui va être bientôt déclenché de l'autre côté de notre frontière sud et qui, sans cela, eut probablement précipité un formidable mouvement des valeurs de bourse vers la hausse, lequel aurait eu, comme corollaire obligé, une réaction en sens inverse de même amplitude. Ce règlement limitatif de la spéculation à découvert aura donc pour effet, advenant l'inflation attendue, sous la forme d'une dévaluation du dollar quant à son contenu-or, de restreindre toute fluctuation éventuelle dans les cadres d'un mouvement ordonné et à peu près normal, ce à quoi nul homme de bon sens ne saurait s'objecter sérieusement.

Et comme, d'autre part, tout mouvement de bourse à New-York a une répercussion immédiate ici, il est souhaitable que les dirigeants de notre Bourse locale prennent des moyens analogues pour enrayer la folie spéculative que ne manquera pas de provoquer, par tout le Canada, l'inflation américaine et peut-être aussi, en dernier ressort, une inflation canadienne. Un statisticien américain, le Dr Shuster, a établi que les chances d'un spéculateur sur marge, à moins d'être un professionnel, sont de 1 sur 12. Dans ces conditions, en vérité il faut se croire bien fin et être une bonne poire pour penser qu'on sera le gagnant.

UN AVERTISSEMENT AUX EMPLOYEURS DES ETATS-UNIS

Egide de "l'aigle bleu"

Hugh S. Johnson, chargé de diriger l'effort officiel américain vers la prospérité, a adressé un avertissement à tous les employeurs des Etats-Unis aujourd'hui leur demandant de tous se placer sous l'égide de "l'aigle bleu" d'ici deux semaines.

M. Johnson a formé une commission chargée d'étudier et d'appliquer les règlements qui régissent les salaires minimum et le minimum d'heures en chaque industrie.

Lorsque les quinze jours seront expirés, M. Johnson invitera tous les consommateurs par une action concertée à acheter uniquement les produits portant l'aigle bleu.

Ce double mouvement a pour but d'amener les employeurs à signer des accords individuels avec le président pour la hausse des salaires et la diminution des heures de travail.

On espère donner de l'ouvrage à 5,000,000 de chômeurs à la Fête du travail.

THEATRE CORONA, No. 93,727

LE CANADA TROP PRES DES ETATS-UNIS POUR ECHAPPER A LA POLITIQUE AMERICAINE

Une économie dirigée fort intéressante. -- Roosevelt prétend enrayer le chômage qui désole son pays. -- Situation sensiblement équivalente au Canada.

Le Canada est trop près des Etats-Unis pour ne pas être affecté par la politique américaine. On sait, d'autre part, que de l'autre côté de notre frontière sud, les descendants de Washington font présentement les frais d'une économie dirigée fort intéressante en soi par sa nouveauté et qui excite la curiosité sinon la sympathie, plus ou moins avouée, du monde civilisé. En vertu de cette politique nouvelle et résolue, basée sur la coopération volontaire du peuple yankee tout entier, Roosevelt prétend enrayer le chômage qui désole son pays par le moyen inusité d'une répartition rationnelle de la main-d'œuvre disponible et pourvoir chaque citoyen valide d'une capacité d'achat dont l'emploi doit susciter la reprise des "affaires", donc le rééquilibre économique de la grande république. Mais si cette "coopération volontaire" ne suffit pas à la tâche que s'est tracée le président souriant, il se pourrait fort bien que l'hôte de la Maison-Blanche emploie des moyens persuasifs encore plus énergiques pour faire entendre raison aux défaitsistes de son "new deal".

Nous sommes, au Canada, dans une situation sensiblement équivalente à l'état de choses qui prévalait chez l'oncle Sam avant mars dernier. Nos organismes politiques sentent décidément le mois et notre économie nationale ressemble étonnamment à un navire chahuté par des flots tumultueux et qui fait eau de toutes parts. Un "new deal" ou quelque chose d'approchant s'impose donc pour établir ici un ordre social stable, ordre qui serait soustrait au favoritisme de la partannerie politique ainsi qu'aux aléas dangereux d'une économie arbitraire, fantaisiste et partielle au premier chef.

Il importe peu, en définitive, que ce soit Bennett, même... King ou Woodworth qui soit à la direction du prochain gouvernement fédéral. Nous vivons à une époque où les réalisations sociales utiles à tous doivent avoir le pas sur les hommes qui les mettront en oeuvre, à une période critique où les individualités, si importantes soient-elles, doivent être fatalement subordonnées au large programme de réformes que réclame, avec une insistance incessamment accrue, la solution de la crise actuelle. Qu'importe l'étiquette du flacon si son contenu doit nous donner l'ivresse dont s'accompagne la sensation de vivre avec la somme de sécurité nécessaire à une équitable satisfaction de nos besoins matériels et avec la confiance qui assurera notre tranquillité morale. Aux époques troublées, comme celle où nous nous débattons, les individus prennent pour ainsi dire figure de cellules participant au fonctionnement social mais ne le dominant pas.

Il nous faudra un homme, certes, à la tête du prochain cabinet fédéral, un homme dans toute l'acceptation du terme, mais encore est-il indispensable qu'il soit entouré d'un état-major de compétence propre à diriger l'économie du pays dans le sens du véritable intérêt général et non plus, comme jusqu'à présent, de faiseurs électoraux élevés à des postes dont ils ne sont pas dignes par le concours fortuit d'un fonds électoral alimenté par la concussion.

Fêtes en l'honneur de l'Hon. L.-A. Wilson à Saint-Hyacinthe

De grandes fêtes civiques auront lieu à Saint-Hyacinthe, le 27 août courant, en l'honneur de l'hon. sénateur L.-A. Wilson, le grand philanthrope canadien-français. Ces fêtes lui seront offertes par le conseil municipal de la cité de St-Hyacinthe avec le concours de la Société Philharmonique à l'occasion de la remise officielle de son brevet de Premier Citoyen Honoraire de la cité et de l'inauguration officielle par lui de la Terrasse Honoré Mercier.

LE DIMANCHE, 27 août 1933
APRÈS-MIDI

Au Parc Laframboise
1 hre 30. — Grande assemblée et grand concert de musique instrumentale et vocale par la fanfare Philharmonique et par des artistes de renom canadiens-français.

Terrasse Honoré Mercier
5 hres. — Dévoilement de la plaque en bronze commémorative par l'hon. Lawrence A. Wilson, et acceptation de l'hommage par l'hon. M. Honoré Mercier et M. Léon Mercier-Gouin, fils et petit-fils de l'ancien premier ministre.

SOIRÉE
Au Parc Louis Côté

8 hres 30. — Grand concert musical au Parc Côté par la Société Philharmonique et les artistes et illumination du Parc Louis Côté.

10 hres. — Lancement d'un grand feu d'artifice sur les rives de l'Yamaska. Pendant toute la soirée parade nautique sur la rivière, en face du parc Côté; Yachts, Bateaux, chaloupes et canots pavoisés et illuminés.

L'Honorable Sénateur Lawrence A. Wilson, le maire T.-D. Bouchard, Mre Adélaïde Fontaine, député du comté, l'Hon. Honoré Mercier, M. Léon Mercier-Gouin et Mme Léon Mercier-Gouin, présidente des Dames Patronesses de l'Hospice Notre-Dame de la Merci, Montréal, et d'autres orateurs distingués feront des discours au cours de ces grandes fêtes qui n'auront aucun caractère politique et auxquelles tous les citoyens de la ville, du comté de Saint-Hyacinthe et de l'étranger sont invités. Ces fêtes ont lieu sous la présidence conjointe du maire de la ville et de M. Conrad Morin, président de la Société Philharmonique, en vertu de résolutions adoptées par le conseil municipal et par la direction de la fanfare Philharmonique.

Admission gratuite.
Les fêtes de l'après-midi auront lieu beau temps mauvais temps, soit au Parc Laframboise soit au Manège Militaire. La fête du soir sera remise au dimanche suivant au cas de mauvais temps.

DE PASSAGE
Le Dr Hector Jacques ainsi que son épouse, de Fitchburg, Mass., Etats-Unis, sont actuellement de passage parmi nous.

Jules. — Ah! l'est pluie, et ma femme qui est dehors!

Henri. — Allons, rassure-toi, elle saura bien se réfugier dans un magasin.

Jules. — C'est justement ce qui m'inquiète!

LES AMIS DU TRUST DE L'ELECTRICITE ET LE RÉGIME ONTARIEN

Où est la faillite ?

De moins en moins les amis du Trust de l'Electricité peuvent soutenir leur affirmation de l'infériorité du régime Ontarien comparé à celui de Québec. Au contraire, la supériorité du premier crève de plus en plus les yeux.

L'évidence fait même tellement vite son chemin que, bientôt, les députés réclameront en pleine législature, pour l'amélioration du sort des consommateurs, des mesures vraiment libérales (libérales au sens voulu par l'hon. Ernest Lapointe), et cela sans qu'aucune discipline de parti puisse les arrêter.

Déjà, le courant défavorable au régime d'exploitation actuelle est presque général. Dans toutes les villes un peu importantes de la province, on songe sérieusement à la municipalisation, des enquêtes se font, l'opinion exige un meilleur traitement et incrimine ceux des politiciens qui favorisent le Trust et en vivent grassement.

Au moment où toutes les organisations capitalistes, sauf celles qui vivent de privilèges, tirent la langue, voilà que l'Hydro ontarienne fait un rajustement de ses taux, dont le résultat est une diminution dans soixante-seize municipalités et une légère augmentation dans seize autres, l'ensemble valant aux consommateurs un remboursement de \$250,000.

Puis on est prié de se rappeler que les taux étaient déjà beaucoup plus bas dans l'Ontario que dans Québec, à certains endroits même trois et quatre fois moindres, pour des consommations normales.

Et dire que, pendant ce temps, l'Ontario paye son système, de sorte que, dans quelques années, les consommateurs jouiront d'une réduction considérable comme ils n'en ont pas encore connu.

Pauvre Québec! que pensez-vous de cela?

Comment aimez-vous tes chaînes?

Et la faillite de l'Hydro, que les trustards de la finance, de la politique et de la presse t'annoncent depuis vingt-cinq ans, où la vois-tu venir?

Ces gens-là ont-ils donc menti?

E. L.

LA TERRASSE HONORÉ MERCIER

A une assemblée spéciale du Conseil municipal, tenue jeudi après-midi, le 10 courant, il a été décidé, à l'unanimité que la terrasse construite entre la rivière et la rue Girouard, en face du Précieux-Sang, soit nommée "Terrasse Honoré Mercier" en souvenir de feu Honoré Mercier qui fut pendant de nombreuses années citoyen de cette ville qu'il honora en représentant le comté de Saint-Hyacinthe à la Législature, et en occupant le siège de Premier Ministre de cette Province.

Nous donnons en entier le texte de la résolution adoptée par le Conseil à cet effet:

Il est proposé par l'échevin Chabot, appuyé par l'échevin Létourneau et résolu à l'unanimité:

PREMIEREMENT, que la terrasse construite entre la rivière et la rue Girouard, en face du Précieux-Sang, soit nommée "Terrasse Honoré Mercier" en souvenir de feu Honoré Mercier, qui fut pendant de nombreuses années citoyen de cette ville qu'il honora en représentant le Comté de Saint-Hyacinthe à la Législature, et en occupant le siège de Premier Ministre de cette province;

DEUXIEMEMENT, que le conseil de ville, en hommage additionnel, fasse ériger une plaque commémorative en bronze sur la dite terrasse, et que l'honorable Lawrence A. Wilson, premier citoyen honoraire de cette ville, soit invité à en faire le dévoilement, le dimanche, 27 août courant.

THEATRE CORONA, No. 93,435
THEATRE CORONA, No. 93,493
THEATRE CORONA, No. 93,541
THEATRE CORONA, No. 93,604
THEATRE CORONA, No. 93,677

TACHE DIFFICILE ET DELICATE DE LA COMMISSION D'ENQUETE SUR LES BANQUES CANADIENNES

Choix d'hommes rompus à la finance et à la science bancaire. -- Crédit plus large et plus à la portée des activités du commerce et de l'industrie. -- Solidité de nos banques.

En instituant une commission spéciale pour faire enquête sur les banques, le gouvernement canadien a voulu donner satisfaction à une forte partie de l'opinion publique, qui réclame des changements. On entendrait là une tâche difficile et délicate. Les uns veulent que le crédit devienne plus large et plus à la portée de tout genre d'activité; les autres désirent simplement veiller à la sécurité du capital, sans se soucier des accommodements susceptibles de contenter tout le monde.

Le choix des commissaires nous semble heureux. On a nommé à cette fonction des hommes rompus à la finance et à la science bancaire. Nul doute qu'ils seront à la hauteur de leur mission. Cependant, sans récuser nullement le mérite de ces hommes de premier ordre, nombre de Canadiens se demandent s'il n'y aurait pas eu lieu d'adjoindre à ce groupe de banquiers et financiers des économistes indépendants et quelques représentants de diverses classes. Les personnes qui ont passé leur vie dans la banque et la finance, qui ont joué du système actuel et qui, par conséquent, ont subi plus ou moins la déformation professionnelle, sont-ils capables de se dégager totalement de leur milieu et de juger avec une parfaite liberté? C'est ce qu'on se demande en plusieurs endroits. Nous avons entendu formuler cette objection plus d'une fois, depuis la semaine dernière, et nous jugeons bon de nous en faire l'écho.

Loin de nous l'idée d'approuver des tendances qui auraient pour effet de détruire ou d'affaiblir notre structure financière. Au point de vue solidité et sécurité, les banques canadiennes sont parmi les plus enviables du monde. Fait remarquable, durant la pire crise du siècle, pas une seule de ces institutions n'a été ébranlée. Le capital de la nation a été gardé avec tant de soin que l'on a, ici, réalisé la vérité du proverbe courant dans le peuple: solide comme la banque.

On n'a qu'à faire la comparaison avec les Etats-Unis pour s'en convaincre: de l'autre côté de la frontière, c'est par mille et par dix mille que l'on a compté les faillites des banques en ces dernières années, et c'est pour assainir un état de choses infect que Roosevelt, par son premier acte administratif, a fait fermer ces maisons de finance pour un temps et a fait un nettoyage radical d'un bout à l'autre du pays.

Ce n'est donc pas parce qu'il y a péril en la demeure que l'on institue une enquête. Il ne s'agit pas de sauver la banque, puisqu'elle se porte bien, peut-être trop bien, disent quelques-uns. Il s'agit plutôt de savoir si les facilités de crédit, dans tous les canaux industriels, commerciaux, ouvriers ou agricoles, sont suffisantes pour répondre aux besoins. On a cru voir, dans le système actuel, une tendance trop exclusive à favoriser les forts au dépens des faibles. On prétend que le petit commerce, par exemple, ne peut, à l'heure actuelle, se procurer des capitaux qui lui sont nécessaires pour se maintenir. Il y aurait danger, pour toutes les petites entreprises, de disparition complète ou partielle. On intensifierait les grandes centralisations industrielles et commerciales, qui, au dire des économistes, sont la cause première de la crise qui sévit depuis 1929.

Un travail très sérieux s'impose aux commissaires. S'ils procèdent sans aucun préjugé, écoutant toutes les opinions avec la sérénité qui convient, l'enquête aura du bon. Mais il peut bien arriver qu'il en soit autrement et que l'enquête se termine par ces mots: "Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes."

(Le Soleil)

L'HYDRO REMBOURSE \$250,000 AUX ABONNES ET REDUIT LES TAUX DANS 76 MUNICIPALITES

Ces remboursements, dans certains cas, équivalent à un sixième du revenu total perçu en 1932. -- Les réserves et les surplus se chiffrent à \$56,624,617. -- Valeur de l'actif.

A la suite de la révision financière annuelle faite par la Commission hydro-électrique d'Ontario, plusieurs municipalités en retireront de substantiels bénéfices, tant en remboursements qu'en diminution des taux de l'électricité.

Les taux seront réduits dans 76 municipalités et augmentés dans 16 autres. Dans ce dernier cas, l'augmentation équivaut seulement à \$37,900.

La Commission rembourse aux consommateurs la somme de \$250,000 comme surplus accumulés. Dans quelques municipalités ces remboursements équivalent à un sixième du revenu total perçu durant toute l'année 1932. Le rapport ajoute que dans quelques-unes des municipalités on a jugé à propos de rembourser en argent comptant le consommateur, au lieu de réduire les taux. Comme question de fait, dans certaines municipalités on a fait des remises en argent aux abonnés tout en réduisant les taux.

Les réserves et les surplus se chiffrent à \$56,624,617 d'après le bilan consolidé des municipalités de tous les systèmes.

La valeur de l'actif de tous les systèmes locaux est de \$89,887,049 et comme la réserve et les surplus accumulés par ces systèmes se chiffrent à \$56,624,716 l'opération de ces systèmes locaux est tout à fait remarquable comme succès.

EN VOYAGE

M. Adélaïde Frappier, de notre ville, est parti jeudi dernier, accompagné de son fils, Jean-Claude, pour aller rendre visite à son beau-père, M. Alexandre Buteau, de Saint-Lambert, à sa sœur, Mme Ernest Chagnon, de Montréal, à son frère, M. Onésime Frappier, de Mont-Laurier, à sa nièce Mlle Suzanne Buteau, de Saint-Lambert.

M. Frappier sera de retour ici vers le 1er septembre.

FÉLICITATIONS

Depuis quelques jours, nous voyons exposé dans la vitrine de la Pharmacie P. Lancôt, un carrosse miniature, Napoléon. Ce travail est de notre jeune concitoyen, M. Ernest Cadotte, qui a été en premier à l'Hôtel Windsor dernièrement. Toutes nos félicitations à la belle initiative de notre jeune ami, pour représenter dignement notre Ville, et tout notre encouragement pour l'avenir de notre brillant élève.

VA-ET-VIENT

Mlle Pauline Bélanger, d'Outremont, était de passage à St-Hyacinthe, l'invitée de Mlle Hélène Marin, ces jours derniers.
— L'abbé Georges Lanciulci, de Saint-Joseph de Sorel, est de passage dans notre ville.
— Mlle Clara Dufresne est de retour dans notre ville, après quinze jours de vacances passées dans la Métropole et le Nord.
— Mlle Laure Sciotte et Berthe Bélanger, d'Outremont, sont actuellement à la Pointe-aux-Pins, à Sorel, les invitées de Mlle Rolande St-Germain.

EN VISITE

M. et Mme Walter Thorney, de Portland, Me., accompagnés de leur fille, Mlle Constance, sont venus passer quelques jours à Saint-Hyacinthe, la semaine dernière. Ils ont rendu visite à leurs parents marseillais. Mme Thorney (née Germaine Benoit) est la fille d'un ancien citoyen du Village La Providence. M. Clément Benoit, qui demeure actuellement à Biddeford.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

COLONISATION
ET AGRICULTURE

Il y a bien une trentaine d'années, je lisais dans une conférence du Père Van Tricht, que, dans un pays du sud, il croît un arbre qui possède une particularité étrange. Cet arbre est si touffu, sa croissance est si riche, que le soleil le plus brillant ne peut pénétrer son feuillage, et que les graines qui poussent à ses branches sont mûres à point, l'enveloppe qui les renferme, se craquelle et des ressorts se détendent soudainement, projetant au loin les graines qui ont besoin de lumière et de chaleur pour germer et prendre racine au sol.

C'est un peu l'image de l'arbre canadien. A peine était-il planté sur le sol québécois, que les pépins les plus vigoureux étaient projetés jusque dans l'Ontario, et par là des Grands Lacs ils donnaient naissance à des rameaux qui croissent sur les rives des fleuves qui se jettent dans le golfe du Mexique. La sève de cet arbre aux ramifications puissantes est si généreuse, si pleine de soleil, que les pépins renfermés dans les enveloppes qui croissent à ses multiples branches demandaient à respirer l'air pur de liberté sauvage qui court la plaine sans limites, et, comme l'arbre des pays du sud, l'arbre canadien détendant les ressorts de son courage, projetait ses vigoureux pépins jusque dans les plaines ensoleillées de l'Ouest canadien.

A la suite des La Vérendrye, des Boucher de Niverville, et d'une foule de Canadiens à l'âme généreuse et au courage indomptable, des missionnaires de langue française allaient évangéliser les Autochtones dont les territoires s'étendaient des Grands Lacs aux Montagnes Rocheuses vers l'Ouest et d'une ligne quelconque partant du golfe du Mexique et s'étendant jusqu'au pôle Nord.

La possession effective d'un pays ne se prend que par la culture du sol, et, dès 1754, un gars des Trois-Rivières, Saint-Luc de la Corne, cultivait du blé sur les bords de la rivière Carotte.

Fait curieux, quand Saint-Luc de la Corne revint dans la province de Québec, et qu'il raconta ses essais agricoles de l'Ouest, personne ne voulait le croire.

Il y a 180 ans de cela et si l'on en juge par les faits, les Canadiens du Québec ne savent pas encore qu'il est possible de faire de l'Ouest un pays agricole.

Quelques années plus tard, un groupe de Canadiens de langue française résidant dans le pays, accompagnés par Sir Alexander MacKenzie dans la découverte du fleuve qui porte son nom.

Et, de nos jours encore, les descendants de ces valeureux pionniers vivent sur les bords de la rivière MacKenzie, tels les Beaulieu, par exemple.

En dépit de l'opposition forcée d'un groupe de hauts intellectuels, des Canadiens allèrent s'établir à l'ouest des Grands Lacs, et si les livraient à la culture. D'autres les suivirent, et, petit à petit, en dépit de toutes sortes d'oppositions, des Canadiens des États-Unis et du Québec parvinrent à se faufiler sur leurs terres des Prairies.

Ils firent un travail de géant. Seuls contre la multitude des étrangers, les Canadiens occupèrent les terres les plus importantes et refoulaient jusque chez eux, les Canadiens de l'Ouest eurent à lutter pour leur propre existence, pour la conservation et l'enseignement de la langue française dans les écoles bâties de leurs deniers, sur des terrains découverts par leurs ancêtres et défrichés par eux-mêmes.

Ils ne faillirent pas à la tâche, et aujourd'hui ils peuvent se rendre le témoignage qu'ils ont bien mérité de la patrie.

Fait remarquable, d'une façon générale, les Canadiens occupent les meilleures terres de l'Ouest.

Au Manitoba, on les trouve sur les terres qui bordent la rivière Rouge, sur les bords des lacs Manitoba, Winnipeg et Dauphin.

Et ce sont justement là les meilleures terres de la province.

En Saskatchewan et en Alberta, pour le plus grand nombre, les Canadiens sont dans la région des Prairies, partie centrale de ces provinces.

On nomme cette région immense les pays des prairies, à cause des bosquets d'arbres qui agrémentent le pays où l'on constate que le sol est plus riche, le climat plus favorable à la croissance des plantes, où l'eau se trouve plus facilement, et où surtout, il est possible de faire de la culture mixte.

Nul pays n'est mieux approprié pour l'élevage des bestiaux. Le climat de cette partie du pays étant plus humide, ses prairies sont mieux fournies d'herbes de bonne qualité, et les bosquets d'arbres en venant rompre la monotonie de la plaine, assurent un abri aux animaux durant les rigueurs de la saison d'hiver. Dans certaines régions de cette partie centrale des provinces de l'Ouest, on trouve des millions d'acres de terre couverte de graminées, et ces terres sont bien arrosées et gratifiées d'une atmosphère plus humide. Sur ces terrains généralement ondules, on pourrait élever des millions de bestiaux.

Dans l'Ouest, on hiverne les animaux en plein champ, et la supériorité des troupeaux nourris en plein champ durant tout l'hiver sur ceux nourris à l'intérieur des étables, a été pratiquement démontrée à la ferme expérimentale de Vermilion, en Alberta, quand on garda dans l'étable un troupeau de vaches et de bœufs, et qu'on les soigna avec attention, et qu'on tint en plein champ un troupeau du même nombre et d'égale valeur. Au printemps, quand chaque troupeau fut comparé, on reconnut que celui qui avait été nourri dehors, était plus pesant, qu'il était plus en santé, que sa chair était de qualité supérieure, et conséquemment, qu'il avait une plus grande valeur commerciale.

Les pays où l'élevage est payant, sont aussi de bons pays pour l'industrie laitière. Aussi, cette branche de l'industrie agricole est-elle en

train de se développer considérablement dans la région des prairies de nos provinces de l'Ouest.

Cette immense région est aussi la meilleure pour la culture des céréales, des légumineuses et des légumes.

S'il est vrai que la moyenne du rendement des grains est moins forte qu'en certains pays européens, il ne faut pas perdre de vue qu'en Europe les grains se cultivent sur de petits espaces bien préparés et soigneusement fumés, tandis que sur nos terres de l'Ouest, les fermiers cultivent de grands champs sans se servir d'engrais fertilisants; généralement ils vont même jusqu'à brûler leurs tas de fumier, la paille des meulons après les battages, ne remettant rien au sol qui a produit des récoltes considérables.

Le climat de nos provinces de l'Ouest est marqué par le contraste frappant de deux saisons seulement. L'hiver et l'été, apportant avec elles une alternative de travail abondant et de repos. Le printemps commence presque à la même époque partout de l'Ouest. De bonne heure, en avril il est temps de commencer les semailles. En juillet, dans la période des grandes chaleurs, les nuits sont fraîches et souvent accompagnées de rosées rafraîchissantes. C'est ce qui donne au blé de l'Ouest sa qualité hautement supérieure. Les hivers sont longs et froids mais salubres, agréables et singulièrement réguliers. L'Ouest a un climat qui rend l'homme vigoureux, fort, plein de santé, et les longues heures de soleil durant la saison de croissance, donnent aux grains une maturité et une qualité qu'on ne saurait trouver ailleurs.

Et des terres de cette qualité, où le climat est plus beau qu'ailleurs; où les terrains de chasses sont plus abondants qu'ailleurs, il en est encore des millions et des millions d'acres qui n'attendent que les bras du défricheur pour produire.

Ceux qui ont des doutes sur l'avenir de cette partie du Canada n'ont qu'à aller faire une visite dans la région des Prairies de nos provinces de l'Ouest, et ils reviendront convaincus qu'il serait difficile de trouver un pays plus favorable à des établissements agricoles.

Ils apprendront aussi que ce sol et ce climat produisent des hommes d'une volonté tenace, d'un courage indomptable que ne rebutent pas les difficultés d'ordre matériel ou d'ordre moral.

Un contre dix, une contre vingt, isolés ou en groupes, les Canadiens de l'Ouest ont fait leur trouée. Ils se sont tirés de toutes les vexations, de tous les attentats à leurs libertés naturelles et toujours ils ont remporté des succès remarquables.

Ils ont maintenant leurs collèges classiques de Saint-Boniface, de Clonville, de Biggar, d'Edmonton. Demain ils auront des chefs et des chefs de la bonne sorte, aguerris, habitués aux luttres, prudents, décidés à vaincre et à en prendre les moyens.

Ne soyons pas surpris si avant bien des années les chefs de la race nous viennent des plaines de l'Ouest. L'Ouest est un pays aux espaces immenses favorables à l'éclosion d'idées larges, généreuses où, semble-t-il, la mesquinerie ne peut avoir de prise, quand on est de souche noble. Et, dans ce vaste pays où il respire à pleins poulmons on se libère à l'égard de la culture de la plaine sans limites, durant de longs mois de l'année, le fermier a le temps de penser. Et c'est ce que nous avons de moins en moins, nous de l'Est, avec notre sorte de civilisation compliquée qui nous oblige à des décisions rapides, à des mouvements engageant l'avenir sans qu'on prenne le temps de songer aux conséquences de ces actes.

Nos compatriotes de l'Ouest établissent leurs enfants au pays. Nous établissons les nôtres dans des filatures canadiennes ou américaines, qu'on y ajoute d'importance d'ailleurs, cela quand on ne les établit pas chômeurs, en ville.

Ayant plus de sens des réalités, nos compatriotes de l'Ouest se sont groupés en associations afin de mieux défendre et de protéger plus sûrement leurs intérêts.

Ces associations tiennent chaque année un Congrès qui est comme la session d'un petit parlement national.

A ce Congrès, on discute de tout ce qui intéresse l'avancement de la nationalité.

Et l'on est arrivé à si bien inspirer le respect aux hautes autorités, qu'au Congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, par exemple, viennent assister le lieutenant-gouverneur et le premier ministre de la province, le clergé avec l'archevêque en tête, l'Université provinciale par son président et ses principaux professeurs, des évêques des autres diocèses, des missionnaires de la région arctique, et des Canadiens de tous les coins de la province.

Et c'est ainsi qu'une infime minorité de Canadiens conserve ses droits et use de la plénitude de sa liberté au pays de l'Ouest.

N'est-ce pas que l'arbre canadien a jeté dans ce sol ensoleillé et aux espaces immenses, une semence qui a produit des fruits dont il faudra tôt ou tard tenir compte dans la conduite de nos affaires nationales, car si on allait les oublier, nos frères des provinces de l'Ouest s'imposeraient quand même par leur prodigieux développement au soleil de l'histoire canadienne.

J.-E. Laforce.

LES "ANNALES"

Que veut la jeunesse française ? Les Mémoires du Grand-Duc Alexandre; Assez de Conférences ! Le voyage aux Amériques en 1850.

Voici quelques éléments du numéro des "Annales" d'aujourd'hui où ont collaboré Yvonne Sarcely, Jacques Decour, Musolini, Gérard Bauer, Pierre Bost, André Lang, André Billy. Le numéro superbement illustré tout en héliogravure est en vente partout : 2 francs.

LES "ANNALES"

Que veut la jeunesse française ? Les Mémoires du Grand-Duc Alexandre; Assez de Conférences ! Le voyage aux Amériques en 1850.

Voici quelques éléments du numéro des "Annales" d'aujourd'hui où ont collaboré Yvonne Sarcely, Jacques Decour, Musolini, Gérard Bauer, Pierre Bost, André Lang, André Billy. Le numéro superbement illustré tout en héliogravure est en vente partout : 2 francs.

THEATRE CORONA, No. 91,634
THEATRE CORONA, No. 91,085
THEATRE CORONA, No. 91,566

BELLE PROMOTION A
M. PIERRE BEAUBIEN
À LA NAT. BREWERIES

La publicité

La nomination de M. Pierre Beaubien au poste de vice-président en charge de la publicité, vient d'être annoncée par la National Breweries Limited, de Montréal. M. Beaubien assumera immédiatement ses nouvelles fonctions.

Depuis quelques années déjà, M. Pierre Beaubien était vice-président et directeur-gérant de la Brasserie Frontenac Ltée, de Montréal, mais nous apprenons que maintenant que la National Breweries s'est assurée ses services, il abandonnera la gérance de la Brasserie Frontenac, tout en conservant cependant les titres de vice-président et directeur de cette firme, qu'il continuera d'aider de ses conseils à l'occasion.

Comme M. Beaubien affectera désormais tout son temps au service des intérêts de la National Breweries, il aura ses bureaux au siège principal de cet organisme, 990 ouest, rue Notre-Dame, à Montréal.



M. PIERRE BEAUBIEN, ancien gérant de la Brasserie Frontenac, qui vient d'être nommé vice-président en charge de la publicité de la National Breweries Limited, de Montréal.

Le nouveau titulaire, qui est très avantageusement connu dans la métropole, appartient à l'une de nos plus anciennes familles canadiennes-françaises. Fils de M. Joseph Beaubien, il naquit à Montréal en 1894. Après de brillantes études au Collège Ste-Marie et à l'Université de Montréal, il débuta dans l'industrie de la fabrication de la bière en 1916. Il a beaucoup voyagé en Europe et sur ce continent.

M. Beaubien est un athlète amateur qui s'est distingué dans plusieurs domaines sportifs. Il y a à quelques années, il était champion amateur de la province de Québec pour la classe des poids-lourds. Il s'intéresse aussi d'une manière active à la boxe, au yatching, au golf et au tennis.

Il fut l'un des fondateurs du Club de Golf de Laval-sur-le-lac et est actuellement Commodore du Inroquois Yacht Club, membre du Royal St. Lawrence Yacht Club, du Winchester Club et du Club de Tennis Outremont, ainsi que de plusieurs autres organisations sportives. Il fait encore partie des Clubs St-Denis, Canadien, Reform et Canadien.

LES "ANNALES"

Que veut la jeunesse ? A cette question d'une actualité brûlante, l'enquêteur, Jacques Decour, répond par deux mots : La Paix ! Cette enquête qui nous promène dans les milieux les plus divers, nous mène à Paris et à Rennes, par le numéro des "Annales" du 21 juillet. Ce numéro qui contient la suite des Mémoires du Grand-Duc Alexandre de Russie, d'un intérêt primordial, donne également des pages d'Yvonne Sarcely, de Me Henri-Robert, de Pierre Bost, et le pittoresque reportage d'Hippolyte Bouché, écrit en 1849, et qui est amusant au possible. En vente partout : le numéro 2 fr.

LEGARE Offre GRATUITEMENT

Un Voyage de 6 Jours à

L'EXPOSITION DE CHICAGO

Toutes Dépenses Payées Par la

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE
273 rue St-Paul, Québec

Cl Mallez ce Coupon Aujourd'hui pour plus de détails IC

La Cie P. T. Legaré, Ltée.
273 St-Paul, Québec, P. Q.
Sans aucune obligation de ma part, veuillez me donner plus d'explications au sujet du voyage à Chicago que vous offrez actuellement dans "Le Clairon" de Saint-Hyacinthe.

NOM

ADRESSE

VILLE

Cl Ecrivez lisiblement Votre Nom et Adresse IC

PURES DENRÉES
ALIMENTAIRES
CANADIENNES

La Loi des denrées alimentaires pures du Canada dit ce qui suit : "Les conserves de fruits et de légumes sont des produits sains, propres, que l'on obtient en stérilisant, au moyen de la chaleur, des fruits et des légumes frais, sains, propres, bien mûris et bien préparés, et en les gardant dans des contenants propres, bouchés hermétiquement, et portant le nom exact des fruits et des légumes employés dans leur préparation". Il est interdit d'employer des adjuvants, des substances conservatrices ou de la matière colorante artificielle dans les conserves commerciales de fruits et de légumes. Elles ne peuvent donc contenir que de l'eau pure, du sucre et du sel. Il est interdit d'ajouter de l'eau aux tomates, et le jus doit être du jus qui vient du même lot de tomates. Il y a actuellement sur le marché plus de trente-cinq dimensions de boîtes, dont onze seulement sont standardisées. Tous les contenants qui ne sont pas de l'une des dimensions régulières doivent avoir le poids net et le poids égoutté des solides clairement indiqués sur les étiquettes.

:O:

LE BOEUF MARQUÉ
AU CANADA

Où le trouver ?

La Conférence Nationale du Boeuf, qui s'est réunie il y a près de quatre ans, à Winnipeg, comprenait des représentants du commerce du gros, du commerce du détail, des organisations de producteurs et des gouvernements provinciaux et fédéral. Tous ces représentants tombèrent d'accord sur le fait qu'un système permettant d'identifier la viande de boeuf de bonne qualité serait dans l'intérêt du consommateur aussi bien que du producteur. Le premier serait sûr d'obtenir la viande de la qualité qu'il désire et pour laquelle il paie, tandis que le producteur bénéficierait de la demande pour des boeufs bien nourris, et bien engraisés. Le Ministère fédéral fut alors prié d'inaugurer un système de classement et de marquage du boeuf, et ce système fut mis en opération en l'automne de 1929.

Ce service en valait-il la peine ? Les faits sont là : pendant les cinq premiers mois de 1933 les ventes ont augmenté de plus de cinquante pour cent par comparaison à celles de la période correspondante de 1932, qui accusait déjà une augmentation de près de trente-cinq pour cent sur la période de 1931. Pendant le mois de mai les ventes hebdomadaires au Canada ont atteint en moyenne le chiffre de 688,669 livres, le plus élevé que l'on ait jamais enregistré pour un mois depuis que le système est établi. Les ventes totales pour ce mois équivalaient à environ 5,500 boeufs vendus comme boeufs marqués en un seul mois sur le marché domestique.

Où donc peut-on se procurer du boeuf marqué ? Voilà une question souvent posée, et à laquelle la Division de l'Industrie Animale du Ministère fédéral de l'Agriculture fait la réponse que voici :—

"Tout ce que vous avez à faire est de téléphoner à votre commerçant et de lui demander du boeuf portant la marque bleue ou rouge. Lorsque vous recevrez ce boeuf, cherchez cette marque, qui est la garantie que l'on vous a bien fourni ce que vous aviez commandé. Cette marque est votre protection. Elle protège également le commerçant honnête qui désire vous traiter honnêtement. Si vous avez de la difficulté à vous procurer du boeuf d'une qualité satisfaisante, appelez le Surveillant local du système de classement du boeuf. Il sera heureux de vous venir en aide. En achetant du boeuf classé, vous aiderez l'industrie agricole canadienne."

L'APICULTURE
DANS NOTRE
EMPIRE DU NORD

Rien de plus parfait que la nature examinée sous certains aspects.

En Nouvelle-Ecosse, pas de grands cours d'eau, mais par contre du charbon en quantité.

Au Nouveau-Brunswick, quelques cours d'eau de valeur relative pour y développer l'énergie électrique et quelques mines de charbon.

Québec et l'Ontario sont privées de dépôts de houille, mais par contre quelle richesse en pouvoirs hydrauliques.

Dans les provinces des Prairies, pas de grands cours d'eau où il y a des facilités de développements hydrauliques, mais ces prairies peuvent, par leurs immenses ressources carbonifères fournir de l'énergie pour des siècles.

Au sud des Laurentides, presque partout l'érable fournit une quantité considérable de sucre, et quel sucre ! Le meilleur du monde.

Au nord des mêmes montagnes, pas d'érables, pas de charbon....

La Providence n'a pas oublié ce pays cependant ; pas de charbon, mais des minéraux précieux en quantité.

Pas d'érables, mais c'est la meilleure région du Canada pour la production du miel.

Tout le monde semble l'ignorer, mais c'est pourtant un fait.

Interrogé à ce sujet, voici ce que M. Adhémar Belzile, agronome à la ferme expérimentale de Kapuskasing, dans l'Ontario-nord, répond :

"Voyons d'abord la longueur des périodes millifères comparativement à Ottawa. A Kapuskasing, la période du printemps, durant la floraison du pissenlit et des arbres et arbustes fruitiers, dure du 1er au 10 juin, celle d'Ottawa, du 22 mai au 1er juin ; soit également 10 jours. La période principale de production pour le miel, dure du 21 juin au 8 septembre, soit 79 jours. Celle d'Ottawa commence le 13 juin et se termine le 1er août, soit 49 jours. Ces chiffres représentent une moyenne de 7 années.

Une période principale de production tardive et longue possède plusieurs avantages. Outre une production de miel plus considérable, elle permet un accroissement numérique considérable des abeilles. Car il faut remarquer que la reine sur qui repose toute la vie d'une ruche, pond en autant que les abeilles sont actives et apportent du nectar à la ruche. Par le fait, les ruches sont fortes en abeilles à l'automne et l'hivernement est relativement plus facile.

J'ai demandé à notre apiculteur de me trouver sur la production des statistiques pour différentes provinces. Voici ce qu'il m'a donné. Ces chiffres représentent la production sur une station expérimentale de chaque province pour une période moyenne de 5 ans. Nous avons lieu de croire que ceci représente une moyenne raisonnable et où les hasards de gestions furent éliminés :

Charlottetown, I. P. E.	37.4 lbs.
Nappan, N. E.	61.5 "
Frederickton, N. B.	65.8 "
St-Anne de Pocatière, Q.	89.3 "
Kapuskasing, Ont.	163.9 "
Morden, Man.	71.5 "
Lacombe, Alta.	61.5 "
Summerland, C. B.	75.8 "

Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

Le travail expérimental de cette Station Expérimentale consiste en l'hivernement en cave et en silo, moyens de prévenir et de contrôler l'essaimage, emploi de paquets d'abeilles pour partir des colonies, et l'élevage des reines. Ces renseignements recueillis sur une période de plusieurs années sont à la disposition de toutes personnes désireuses de les connaître.

Les plantes millifères principales sont le trèfle et l'épilobe. Cette dernière plante fournit un miel d'une qualité spéciale. Il est très doux et d'une granulation très fine. Vous n'ignorez pas, n'est-ce pas, que le marché demande un miel blanc et doux, et le Nord le produit presque exclusivement.

Notre ministère de l'Agriculture pourrait peut-être s'intéresser à cette question de l'apiculture dans l'Abitibi, quand ce ne serait que pour faire produire dans ce pays du miel en assez grande quantité pour ses besoins, et pour payer par échange le sucre que dépendent ses colonies.

Nous avons la meilleure région miellifère du continent, pourquoi n'en pas favoriser le développement ?

J.-E. Laforce

LE CANADA IMPORTE
ET EXPORTE LA LAINE

Le Canada est le seul pays important de l'Empire, à l'exception du Royaume-Uni, qui importe de la laine. L'Empire, pris dans son ensemble, dit la Chambre de Commerce de l'Empire, a un gros surplus de laine brute et alimente tous les marchés de l'Univers. En ces dernières années, les exportations nettes de laine de l'Empire ont été plus considérables que les exportations brutes de l'Australie. En d'autres termes, toute la production de laine australienne peut être considérée comme un surplus pour les besoins de l'Empire, la production du reste de l'Empire suffit pour alimenter les industries de la fabrication de tissus et de tapis.

La quantité de laine brute exportée par l'Empire a augmenté en ces dernières années, plutôt à cause d'un développement dans les exportations des pays producteurs qu'à cause d'une diminution dans les importations nettes du Royaume-Uni. Sur les huit pays qui comptent parmi les plus grands producteurs de laine du monde, quatre se trouvent dans l'Empire : l'Australie fournit à elle seule près d'un quart du total évalué pour l'Univers. La proportion de l'Empire de ce total est d'environ 47 pour cent. Parmi les pays étrangers, les États-Unis l'Argentine et la Russie produisent des quantités à peu près égales, mais la laine de la Russie est d'une qualité inférieure. La production du Sud-Afrique dépasse légèrement celle de la Nouvelle-Zélande, qui est elle-même deux fois plus élevée que celle du Royaume-Uni. La production moyenne du Canada entre 1926 et 1930 a été de 9,000 tonnes.

:O:

LA FORCE ÉTONNANTE
DU CERVEAU

Chez le mendiant

Le mendiant qui, dans la rue, sollicite de vous le prix d'un sandwich peut vous sembler une pauvre créature, mais il possède un cerveau qui, selon le professeur Herick, de Chicago, surpasse en perfection les appareils les plus perfectionnés sortis de la main des hommes.

Quand on envisage les distances fabuleuses du monde interstellaire, on reste stupéfait, confondu. On nous affirme, preuves à l'appui, que la lumière, à sa vitesse normale de 18,000 milles par seconde, prend environ 400,000,000 d'années pour atteindre l'étoile la plus éloignée qu'aperçoit l'astronome dans les plus puissants télescopes; devant pareils chiffres nous pouvons rester rêveurs.

Mais, quand on songe qu'un homme misérable qui traîne dans la rue ses haillons, possède, dans son cerveau, l'appareil le plus merveilleux de la création, nous réalisons combien les êtres humains ont reçu plus d'attention du Créateur que tous les autres êtres. Le cerveau contient un système de communications intercellulaires qui laisse loin en arrière tout ce que les hommes ont pu jusqu'ici concevoir ou réaliser. Tout, dans ce système, est coordonné en vue du rendement le meilleur. Rien n'y est laissé au hasard, et l'on peut même découvrir les lois de cet ordre", comme le disait récemment un savant.

Nous ne nous rendons pas compte de cette force qu'est le cerveau. Nous ignorons à peu près tout de son mécanisme, de ses réactions. Si nous connaissions seulement une partie infime de sa puissance, nous pourrions en obtenir un rendement beaucoup plus grand parce que les énergies dont il dispose ne seraient pas dissipées en pure perte faute d'être orientées dans la bonne direction.

:O:

JUS DE LÉGUMES
EN BOÎTES

Les conserves de légumes qui sortent de la boîte font un mets excellent si on les verse, avec l'eau qui s'y trouve, dans une casserole et qu'on les laisse bouillir rapidement jusqu'à ce que presque toute cette eau se soit évaporée. On peut ensuite les assaisonner avec du beurre, du sel et du poivre, et les servir immédiatement. Ne lavez jamais les conserves de légumes avant de vous en servir, dit la Division fédérale des fruits. Les sels minéraux que contient le liquide pourraient se perdre au lavage et les légumes perdraient aussi leur bon goût. Employez l'eau de ces légumes dans des sauces ou dans des soupes si vous ne désirez pas la servir avec les légumes.

:O:

MARCOTTAGE
DES ROSIERS

Il y a des variétés de rosiers que l'on peut multiplier rapidement par le marcottage, dit l'horticulteur du Dominion. Le marcottage consiste à coucher les branches et à recouvrir la partie couchée avec quatre à six pouces de terre, laissant la pointe et l'extrémité supérieure de la branche exposée. A la longue, la branche s'enracine là où elle est courbée et l'on sectionne alors la partie enracinée. En général, l'enracinement se fait beaucoup plus rapidement et l'on a soin de couper la branche partiellement à travers la base d'un bouton, là où on la courbe, puis de faire une autre entaille d'un pouce ou plus en longueur de la branche, à travers le bouton. Si l'on a soin de tenir cette entaille un peu entrouverte avec du gros sable, la branche forme ses racines rapidement.

LE CHEMIN DE FER CONFORT, SÉCURITÉ, ÉCONOMIE

BILLETS

RÉDUITS POUR LES VACANCES

C'est étonnant comme on peut voyager loin cette année... et à peu de frais... Quelles belles vacances on peut passer au Parc National Jasper!... Il y a aussi la côte du Pacifique et la magnifique excursion à l'Alaska. Quant à la région de l'Ontario, le Québec et les Provinces Maritimes offrent également des attractions merveilleuses. Cette année est exceptionnellement favorable au tourisme.

Remise complémentaire aux agences du

ALLER et RETOUR de St-Hyacinthe au Parc Jasper 97.75

A Vancouver, Victoria, Portland, Seattle \$119.50

CANADIEN NATIONAL

THEATRE CORONA

VENREDI-SAMEDI, 11-12 AOUT

Ken Maynard, Ruth Hall
dans
DYNAMITE RANCH

Ce sont les aventures et l'histoire d'un bandit du Sud qui a la conscience nette et un cœur vif.

Pathé-Journal, comédie: Harry Langdon, Série: 9ième Chap.

DIMANCHE-LUNDI, 13-14 AOUT

Miriam Hopkins, Kay Francis, Charles Ruggles
dans
TROUBLE IN PARADISE

Ce film raconte les aventures de deux super-escrocs. Ils sont si habiles et ont tellement de succès que la police est impuissante à les coffrer. Les victimes sont des gens de choix. Un jour ils jettent leur dévolu sur une jeune et jolie veuve, riche et excentrique. Que va-t-il se passer ?

Gazette Illustrée, Comédie...

MARDI-MERCREDI, 15-16 AOUT

Marlene Dietrich, Herbert Marshall, Gary Grant
dans
BLONDE VENUS

Il s'agit d'une femme qui a consacré sa vie entière à son époux et à son fils. Son mari malade depuis des années, la pauvreté a vite fait de s'installer à ce foyer. Elle fait la rencontre d'un homme qui lui porte secours, et qu'elle n'est pas sans estimer. Elle se trouve alors partagée entre l'amour qu'elle porte à son mari et la tendresse qu'elle a pour cet homme secourable.

Gazette Illustrée, Comédie... Jeudi soir série: 10ième Chap.

JEUDI VENDREDI-SAMEDI, 17-18-19 AOUT

MAURICE CHEVALIER HELEN TWELVETREES
dans
A BEDTIME STORY

Cette vue raconte l'histoire d'un Vicomte qui adopte, contre sa volonté, un enfant habillé dans sa voiture par des parents sans fortune. Pour élever l'enfant on engage une nourrice qui s'ennuie de son maître. Suit évidemment le mariage. Qu'arrivera-t-il ? Venez voir comment Chevalier, avec l'aide de son valet de chambre se tire de cette situation.

COLONNES FÉMININES

LES BOEUFs

Les boeufs sont là, immobiles, pesants, la queue battant les flancs d'un rythme égal. Ils remâchent, paisibles ruminants, sous le soleil d'un midi tropical. Heureusement, bientôt l'ombre tournaute va les gagner. Les mouches et les taons feront répit et la fraîcheur élémentaire assourdira la robe des boeufs blonde.

Là, devant eux, je les regarde.

...Me voient-ils, eux ?—Peut-être... Je ne sais. Fixés, leurs yeux semblent ne prendre garde à rien, quand moi, sur leurs mufles froncés, je lis la joie intime de leur être. La volupté douce de se repaître. Et cela seul semble compter pour eux.

Pourtant je vois, aux gros yeux ronds des boeufs, Rouler ces feux de bulles irisées. Qui tant, jadis, furent mes jeux d'enfant. Ce sont des fleurs têtues métamorphosées. Des mers, des ciels, des aubes, des couchants.

Aux yeux des boeufs se meut une féerie Qui, sans défilé, défile en irréal. Les yeux des boeufs au bord de la prairie Sont un beau film déroulé d'arc-en-ciel.

Octave CHARPENTIER

COURRIER DE BIANCA

Q.—Nous avons un fils qui vient de finir son cours commercial. Il aimerait faire un cours classique. Nous ne sommes pas très riches mais cela nous ferait du chagrin de le priver de cet avantage car il a beaucoup de talent. Croyez-vous qu'un tel cours lui serait profitable ? Parents qui veulent faire leur devoir.

R.—L'instruction est le plus bel héritage que des parents puissent donner à leurs enfants, et si vous pouvez le donner à votre fils, n'hésitez pas, surtout s'il semble aimer l'étude. Il vous sera reconnaissant plus tard des sacrifices que vous vous serez imposés pour lui. Aujourd'hui, un jeune homme qui fait un cours classique a beaucoup d'avantages sur celui qui ne suit qu'un simple cours commercial. Il n'est pas obligé, une fois son cours fini, de prendre une profession; il peut se perfectionner dans le commerce et il aura l'avantage de posséder un vaste champ intellectuel. Je ne peux que vous encourager à faire suivre ce cours à votre fils, car l'instruction chez une personne est ce qu'il y a de plus beau et d'indispensable de nos jours. Il aura des chances de parvenir dans le monde, de devenir quelqu'un dont vous serez fiers plus tard. S'il a du talent et est studieux, son cours prendra moins de temps et il en sortira heureux de l'avoir suivi, et vous remercierez d'avoir compris le bénéfice qu'il devait en retirer. Il y a malheureusement encore des parents qui ne se soucient pas de l'instruction de leurs enfants, ne leur donnent pas la chance de devenir quelqu'un; les font travailler à bonne heure, sans penser qu'ils ont droit à autre chose. Aussi il y a des enfants qui ne veulent pas s'instruire, font leur propre malheur, le regrettent plus tard et n'ont qu'eux-mêmes à blâmer. Donc remerciez la Providence qui vous a donné un fils qui a à cœur de s'instruire. Bianca.

Q.—J'ai taché une robe de crêpe rugueux avec de l'eau de mer, comment faire disparaître ces taches blanchâtres ? Soucieuse.

R.—Je ne vois pas d'autre moyen que de la tindre, puisque l'eau l'a décolorée.

Q.—Sur une carte de visite qui accompagne un cadeau, dois-je mettre les souhaits en haut de la carte ou sur l'envers ? Marie.

R.—On doit mettre les souhaits sur le haut de la carte.

Q.—Je sors depuis quelques mois avec un jeune homme; son anniversaire de naissance aura lieu prochainement, que dois-je faire à cette occasion ? Rosine.

R.—Faites-lui des bons souhaits de vive voix si vous avez l'occasion de le voir.

Q.—J'ai une robe en peau d'agneau couleur rose, je l'ai tachée d'encre bleue comment la détacher ? Lola.

R.—Vous pouvez enlever l'encre avec de l'acide oxalique, mais il se peut que cela décolore l'étoffe.

Q.—Je dois aller à un mariage. Je ne connais pas les mariés. Dois-je quand même leur offrir mes félicitations ? Je veux savoir.

R.—Evidemment vous devez faire vos souhaits aux mariés puisque vous êtes invitée à leur mariage.

Q.—Quelles noces fête-t-on après dix ans de mariage ?

R.—Un qui écrit pour la première fois.

Q.—Pour le dixième anniversaire de mariage, l'on fête les noces d'étain.

Q.—J'aimerais avoir une recette pour une mousse au café ?

R.—Voici une recette pour une mousse au café: Ingrédients: 1 tasse de café, bouillant; 1 tasse de sucre, 1 c. à thé de gélatine; 2 c. à soupe d'eau froide; 3 c. à s. d'eau bouillante; 2 tasses de crème fouettée. Procédé: Trempez la gélatine dans l'eau froide, la dissoudre dans l'eau chaude et l'ajouter au café et au sucre, laissez refroidir jusqu'à ce que le mélange épaississe, battez vigoureusement et incorporez la crème fouettée. Congeler.

Bianca

St-Hyacinthe, 5 août 1933.

THEATRE CORONA, No. 93,988

THEATRE CORONA, No. 92,069

NOS AMIES LES BETES

Plusieurs trouvent ridicules les gens qui aiment les bêtes. Ma foi, l'on pourrait répéter, avec raison, ce qu'avait écrit une femme sur la tombe de son chien: "Plus je connais les hommes, plus j'aime mon chien." Voilà qui renferme bien un peu de vrai, et je suis convaincue que plusieurs pourraient en tirer une leçon qui ne leur ferait que du bien. Les bêtes qu'on aime nous font souffrir pour la plupart, alors que l'ami fidèle qu'est le chien ne fait jamais pleurer ceux qu'il aime; lui arrive-t-il de commettre une bêtise, il en est tout penaud, revient la tête basse, se couche aux pieds de son maître comme pour lui demander pardon. C'est beaucoup plus que ce que feront certains êtres humains. Les bêtes nous donnent souvent des leçons dont nous devrions profiter.

Tout dernièrement, je lisais dans le "Star" qu'un jeune collie avait sauvé la vie de son maître en sautant au-dessus d'un boeuf qui était à l'encorner dans le dos; il le tint en respect jusqu'à ce que le propriétaire put l'enfermer. Cela donne à réfléchir, et je me demandais s'il y en aurait beaucoup parmi nous qui risqueraient leur vie jusqu'à la pour sauver un être aimé. J'admire la présence d'esprit et le courage de cette brave bête.

Combien de services rendent les animaux de la ferme. Il est toujours pénible de les voir maltraiter quelquefois par ceux-là mêmes qu'ils servent avec fidélité et sans jamais en rien attendre en retour, si ce n'est des coups de pied et des mauvais traitements.

C'est dès le bas âge que l'on doit inculquer aux enfants le sentiment d'humanité envers les bêtes qui aident à la tâche journalière de leurs maîtres, et à leur faire comprendre le rôle qu'elles jouent dans l'existence de ceux qui en sont les propriétaires. On doit habituer les enfants à ne jamais faire souffrir les bêtes. L'enfant qui martyrise les bêtes fait preuve d'un bien mauvais caractère et devrait être corrigé de ce vilain défaut dès le début, autrement il deviendra dans la société un être indésirable. Une personne qui n'aime pas les bêtes ne saurait avoir bon cœur, et est généralement un égoïste; ceux qui aiment les bêtes sont presque toujours des gens qui ont bonne nature, et qui comprennent que l'on doit protéger ceux qui n'ont pas les moyens de se protéger eux-mêmes.

Qui ne connaît l'histoire du bon St. Bernard Barry qui sauva 40 personnes des neiges dans la Suisse, et qui malheureusement tomba sous les halles d'un homme qui le prit pour un loup. Ce chien fut regretté de tous, et encore aujourd'hui, l'on se plaît à raconter ses exploits pour sauver la vie de voyageurs.

Pourquoi ne pas se montrer bon pour les animaux, non seulement pour le chien, mais pour tous les animaux en général qui nous entourent, qui, pour ainsi dire, participent à notre vie domestique. Rendons-leur l'existence facile et nous en serons sûrement récompensés par leur grande fidélité qui, souvent, dépasse celle que l'on trouve chez l'homme.

Bianca.

BONNES RECETTES POUR LA MENAGÈRE

Haricots verts lyonnaise. — Plongez à l'eau bouillante salée une livre de haricots verts épluchés, d'autre part, faites cuire au beurre très doucement un once d'oignons hachés gros. Réunissez dans la poêle les haricots cuits égouttés et éponges et la purée d'oignons, ajoutez sel, poivre, un bon morceau de beurre, sautez et servez bien chaud dans un légumier.

Tomates aux fines herbes. — Partagez en deux, en travers, des tomates rouges mais fermes. Egouttez l'eau, enlevez les graines, assaisonnez et faites sauter les moitiés de tomates à la poêle, au beurre. Faites rissoler des deux côtés. Versez le tout dans un plat rond et saupoudrez de persil finement haché.

Artichauts barigoule. — Faites cuire à demi les artichauts. Enlevez le fond, supprimez le foie et remplacez-le par une farce très fine composée de lard, de volaille de dessert, champignons, échalotes, persil, le tout bien assaisonné.

Quand les artichauts sont farcis, enveloppez-les de bardes de lard et ficellez-les. Mettez-les ensuite dans un faitout de fonte avec quelques cuillerées d'huile et faites cuire doucement, au four de préférence.

D'autre part, faites une sauce avec un roux mouillé de bouillon dont vous arroserez les artichauts au moment de les servir dans un plat d'entrée.

Carottes au sucre. — Grattez délicatement une grosse botte de petites carottes d'égal grosseur. Faites-les cuire un quart d'heure à l'eau bouillante salée. Egouttez-les et faites-les sauter au beurre assez abondant et très frais. Quand les carottes commencent à dorer légèrement versez-les dans un plat et saupoudrez-les de sucre en poudre. Servez comme entremets chauds avec une petite corbeille de biscuits à la cuiller.

Nous prions nos aimables lectrices de nous faire parvenir pour mardi, le plus tard, les notes sociales destinées au "Carnet Social".

CARNET SOCIAL

Mlle Pauline Bélanger, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville, la semaine dernière, l'invitée de Mlle Hélène Marin.

Mlle Yvette Viger, de cette ville, est actuellement à Acton Vale, l'invitée de Mmes Simonne et Aline Boivert.

M. Gérard Delage, de cette ville, est actuellement à Montréal, pour quelques semaines.

Mlle Simonne Boivert, d'Acton Vale, a passé quelques jours en notre ville, la semaine dernière, l'invitée de Mmes Marie-Paule et Yvette Viger.

M. Lucien Pélouquin, de Montréal, a passé la fin de semaine dans sa famille, au village La Providence.

Mmes Marie-Paule et Yvette Viger, ainsi que M. Fernand Champoux, de cette ville, ont passé la fin de semaine à Acton Vale, la semaine dernière.

Mlle Françoise Bouchard, de cette ville, a passé la semaine dernière à Repentigny, l'invitée de la famille Sarrazin.

Mmes Marie-Paule et Yvette Viger, de cette ville, ainsi que Mmes Simonne Boivert, et quelques amis se sont rendus au Lac Memphrémagog, la semaine dernière.

Mlle Thérèse et Gilberte Ménard, de Montréal, ont passé la fin de semaine en cette ville, les invitées des familles Ménard et Papillon, du village La Providence.

M. et Mme Napoléon Grégoire, de Montréal, ont passé la fin de semaine en notre ville, les invités du Dr et Mme J.-A. Viger.

L'hon. et Mme T.-D. Bouchard, accompagnés de leur jeune fille, Cécile-Ena, se sont embarqués mercredi dernier, à bord du "Québec", pour une croisière de quelques jours au Saguenay.

M. J. Plamondon et Lafrenière, de Montréal, étaient de passage à la Pointe-des-Fourches, au cours de la semaine dernière, les invités de l'honorable T.-D. Bouchard.

Mlle Françoise et Cécile Bernier, de Saint-Aimé, Co. Richelieu, sont en visite chez M. Laurent Dubois, de la rue Héloïse.

M. et Mme Horace Bélair, de Montréal, ainsi que leur fille Jeanette et leurs fils Gérard et Gaston, étaient de passage en notre ville, récemment, les invités de M. Adèle lard Brady.

M. et Mme Henri Léveillé, de Montréal, ainsi que leur fille Florence et leur fils Paul-Emile sont retournés à leur foyer après quelques jours passés au chalet "Mon Plaisir".

M. Marcel Gosselin, Mmes Blanche, Annette et Yvonne Gosselin sont de retour d'un voyage d'une semaine passée dans les Cantons de l'Est et à Québec.

Mlle Rita Lussier, de Québec, Mlle Raymond et M. Roger Gosselin, Armand Pélouquin, de Weedon, Lilian Lussier, de St-Gérard, de Wolfe, M. Daniel Johnson, de Danville, étaient en visite chez M. Hormidas Gosselin, du Village de St-Joseph-sur-Yamaska.

Les familles Emile Morin et Henri Scotte, de notre ville, ainsi que MM. E. Gaudette, de Waterloo, et R. Hallé, de Cowansville, ont passé la journée de dimanche dernier à la Baie Missisquoi.

M. et Mme Elzéar Blanchard, du journal "La Presse", de Montréal, ainsi que leur fille, Madeleine, ont passé la fin de semaine en notre ville, les invités de M. et Mme J.-F. Blanchard.

M. H. Thibierge, de Montréal, a passé la fin de semaine, également chez M. et Mme J.-F. Blanchard.

Mmes Irène et Gertrude Vermette, de cette ville, sont parties pour la Beauce, pour un mois, pour rendre visite à leurs parents.

Mmes Eliane et Adrienne Théoret ainsi que M. Théoret, de Beauharnois, étaient de passage en notre ville, et ont rendu visite à Mlle Durand, de la rue Girouard.

M. Oscar-Jacques Laflamme, avocat à Campbell's Bay, Co. de Pontiac, accompagné de son épouse, sont actuellement en promenade, chez M. Arthur Cyr, père de Mme Laflamme.

Mlle Adrienne Pilon, de Montréal, est actuellement de passage à St-Hyacinthe, l'invitée de la famille de M. Arthur Cyr.

Essayez ce déjeuner rafraîchissant



POUR ÊTRE RAFFRAÎCHI et disposés durant les chaleurs, mangez plus d'aliments croquants et légers. Les Flocons de Blé d'Inde Kellogg sont un régal au déjeuner. Riches en énergie, autant que digestibles, ils "n'échauffent pas".

Prenez un bol de Kellogg au lunch. Ils vous rafraîchiront. Excellents pour le souper des enfants.

Savoureux à l'extrême avec des fruits mûrs. Toujours sortant du four, dans leur enveloppe intérieure, cirée "Wax-tite". Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Les Kellogg rafraîchissent

Les Flocons de Blé d'Inde sont le résultat de 25 années d'expérience dans la fabrication des céréales prêtes à servir.

Aujourd'hui ils représentent la qualité et la valeur les plus élevées qu'on puisse produire.

W.K. Kellogg

DIS-MOI...

Dis-moi de quel côté tu regardes et je te dirai ce qui te fait envie.

Dis-moi ce que tu ne dis pas et je te dirai ce que tu redoutes.

Dis-moi ce que tu lis et je te dirai ce que tu sais.

Dis-moi à quoi tu penses seule, et je te dirai ton point faible.

Dis-moi ce que tu hais et je te dirai ce que tu déniches.

Dis-moi qui tu loues et je te dirai si tu es sotté ou sensée.

Dis-moi tes opinions et je te dirai tes passions.

Dis-moi de quoi tu te vantes et je te dirai ce qui te manque.

Dis-moi les spectacles que tu aimes et je te dirai les fautes que tu commets.

Dis-moi qui tu méprises et je te dirai qui tu jalouses.

R. P. Palau, S. J.

CHOSSES REDITES

La courtoisie ne coûte rien et rapporte beaucoup, si ce n'est que le sourire du chauffeur à qui vous avez facilité un tournant. Conduisez avec votre pied sur la pédale plutôt qu'avec votre main sur la corne ou le klaxon.

N'essayez pas à dépasser un auto dans une montée ou dans une courbe. Assurez-vous si la voie est libre et abaissez vos phares aux rencontres. Ecoutez, regardez, arrêtez ! N'essayez pas de battre le train aux traverses. Voyez s'il n'y a pas de petits enfants sur la route. Les piétons doivent traverser aux intersections des rues en se guidant sur les lumières du trafic. Aidez aux chauffeurs en enseignant à vos enfants de "prendre garde".

Près des terrains de jeux encouragez vos enfants à s'y rendre. Ils y seront surveillés par des gens compétents.

:O:

LA CUISINE

Pommes de terre soufflées.

6 grosses pommes de terre, 1 c. à table de beurre, sel, poivre, 1 tasse de crème ou de lait, 2 ou 3 blancs d'œufs.

Mode de préparation: Laver les pommes de terre, les faire cuire au fourneau. Lorsqu'elles sont cuites, enlever la pulpe, la passer au passe-purée, ajouter le beurre et le lait chaud; battre avec une fourchette de bois pendant 4 à 5 minutes, assaisonner. Fouetter les blancs, les faire entrer légèrement dans la purée. Verser dans un plat beurré ou dans de petits moules pour servir individuellement. Les mettre dans un fourneau chaud jusqu'à ce qu'ils soient bien montés et dorés. On peut badigeonner les soufflés avec un œuf battu. Servir immédiatement.

THEATRE CORONA, No. 92,147

THEATRE CORONA, No. 92,200

THEATRE CORONA, No. 92,253

THEATRE CORONA, No. 92,288

THEATRE CORONA, No. 92,347

Feuilleton du "Clairon"

LA VOIE RETROUVEE

Par Mrs BAILLIE REYNOLDS
Traduit de l'anglais par CLAUDE D'ARTHIES

No. 25 (Suite)

—Je ne le désire pas.

—Pourquoi?

—Je ne veux pas aggraver le mal que je lui ai fait; elle l'a dit, elle ne se résoudra jamais à devenir ma femme... en réalité. Donc...

Un lourd silence tomba. Lyndsay le rompit en demandant:

—Comment la trouves-tu, Patrick?

—Comment je la trouve ? Mais... admirable ! Elle ressemble à la femme idéale à laquelle nous rêvons parfois, sans jamais la rencontrer ici-bas. Est-elle vraiment ce qu'elle paraît ?

—Certes, son apparence ne révèle même pas toutes ses richesses morales. Son seul défaut, je puis le dire, consiste dans une certaine insensibilité, et nous ne devons pas nous en étonner. Elle a eu d'amères déceptions, à l'âge où la vie abonde de promesses. D'abord, sa mère, qu'elle idolâtrait, l'a déçue, et toi, tu l'as abandonnée. Val est instruite, séduisante, bien équilibrée malgré ses inépuables, mais insensibles. Inutile de faire appel à ses sentiments, surtout à ton sujet. Cependant, elle éprouve pour Tony une vive tendresse; tu ne lui défendras pas de le

voir, j'espère ?

Caron eut un rire nerveux: —Il s'agit bien de défense ou de permission, je ne sais plus où j'en suis. Un mari, à notre époque, n'a-t-il donc plus aucune autorité ? Le mariage n'est-il qu'un pacte qu'un des intéressés peut rompre selon son bon plaisir ?

Une colère soudaine le saisissait: —Ah ! Je voudrais être transporté à cent ans en arrière pour apprendre son devoir à une épouse révoltée !

Le regard observateur de Lyndsay filtrait à travers ses paupières baissées: —Alors, tu lui ferais donner le fouet ?

—Je la réduirais... je briserais son orgueil.

—Mais, Patrick, je ne comprends plus. Sérieusement, tu garderais Val contre son gré, si c'était en ton pouvoir ? Réfléchis: tu souhaites sa présence pour la façade, mais plus tard, quand ton élection sera chose faite, quand tu siègeras au Parlement et qu'il faudra songer à établir ta vie, qu'elle part feras-tu à Valérie ? Tu ne te soucies pas d'elle.

—Qu'en sais-tu ?

—Mais le bon sens l'indique. Tu l'abhorrais à l'époque de votre mariage et depuis tu ne l'a pas vue.

—Eh bien ! c'est peut-être la raison de mon revirement.

—Allons ! Parce qu'elle te repousse, tu veux vaincre sa résistance. Et ensuite, admettons que tu y réussisses (ce dont je doute), qu'advierait-il ?

—Assez, assez, Lyn. Le ciel te confonde !

—Je cherche simplement à approfondir les choses, répliqua le jeune homme d'un air naïf.

Patrick reprenait: —Je dois avoir la "main noire": je ne puis gagner le cœur des femmes. Blanche ne m'a jamais montré de confiance, mais j'avais fondé, stupidement, des espoirs sur Valérie. Je croyais qu'elle allait tomber dans mes bras... et j'aurais été fort heureux de l'y retenir.

Perplexe, Lyndsay tira une bouffée de tabac: —Je vais parler à Kirdles, dit-il, et lui demander d'écrire à Valérie, en insistant sur le préjudice officiel qu'elle va te causer.

—C'est inutile. Je dois donner ma réponse jeudi au comité électoral. Non, Lyn, j'y renonce. Demain, je partirai avec Adney pour la Rivière; la raison de santé sera une bonne excuse et me libérera de mes engagements.

Patrick ajouta avec un rire amer: —Et je comptais passer un été chez moi, un été chez moi... pour une fois dans ma vie.

—Promets-moi de rester ici jusqu'à jeudi.

—A quoi bon ?

—Je maintiens qu'il faut soumettre le cas à Valérie, tu ne l'as pas fait.

—Cela n'aboutira à rien. Pourtant, en y réfléchissant, je crois préférable de rester à Archwood jusqu'à jeudi. Cela fera meilleur effet; revenu ici avec l'intention d'y rester, je ne pourrai pas la suite supporter le froid et serai obligé d'aller chercher un climat moins rigoureux. D'ailleurs, il y a une chance pour Valérie d'obtenir sa liberté sans recourir à l'annulation. Au Chugaga, les Halis se sont résignés à ne pas me supprimer, mais ils m'ont averti qu'ils me poursuivraient de leur vengeance jusqu'en Europe; à Rome, ils avaient envoyé un colporteur sur mes traces.

—Mais, Patrick, cela me semble très singulier; Adney vient de m'en parler. Cependant, une tribu de sauvages n'a ni les ressources pécuniaires, ni la possibilité d'avoir des espions en Angleterre.

—Tu te trompes. Une mission comme celle dont j'ai été chargé contient de grands enseignements. Nous croyons avoir toute la science du monde, mais nous sommes de véritables enfants à côté de ceux qui, de génération en génération, possèdent Hal-i-Moor depuis la chute de l'Empire romain. Je mets à part leurs rapports officiels avec l'Allemagne.

—C'est donc vrai ?

—Absolument. Les archéologues allemands ont fait des recherches à Hal-i-Moor pendant des années.

—Mais la France n'eut pas

d'ennuis au sujet de Timgad ?

—Naturellement. Timgad est en territoire français et non la propriété d'une peuplade du désert la considérant comme une ville sainte. Les Halis croient qu'Hal-i-Moor a été bâtie par les dieux au temps où ceux-ci se mêlaient à l'existence des hommes. Nous envoyons une expédition armée à la découverte de cette cité sacrée; rien de surprenant à ce qu'ils nous traitent en ennemis. Quand la mission entière fut au pouvoir de ces sauvages, je n'espérais pas que des renforts pussent arriver à temps pour nous délivrer. Le seul moyen d'avoir la vie sauve était de recourir à la magie. Je prétendis détenir des forces occultes: l'éclipse, si souvent exploitée par les sorciers d'antan, fournit un thème à mes prophéties. Le hasard me servit: une éclipse totale devait se produire, mais au bout de neuf mois d'attente; je prédis donc aux Halis qu'une invasion redoutable les menaçait, et j'ajoutai qu'elle serait annoncée par les ténébreuses survenant en plein jour. Quand ils virent la première partie de ma prophétie se réaliser, ils nous enlevèrent nos liens, car nous étions ligottés comme des momies. Maintenant, ils me croient détenteur d'un pouvoir surnaturel et craignent ma puissance. J'ai été hier à Scotland Yard, afin d'avertir la police de surveiller les passeports et les permis de séjour. Après tout, je ferais mieux de renoncer à la prudence et de me laisser atteindre

dre sans ostentation. Je préférerais mourir glorieusement pour mon pays plutôt que m'engager dans une procédure d'annulation de mariage. Ma femme en parle comme d'une formalité des plus simples, comme d'une sommation pour le paiement d'une rente !

—Valérie est moderne. Le vingtième siècle ne peut revenir en arrière.

—En effet, Valérie est moderne et moi je suis ancien, pour ne pas dire primitif. Oui, primitif je me sens l'âme d'un homme de l'âge de pierre. Je voudrais la tenir entre mes mains et lui faire demander grâce, qu'elle reconnaisse en moi le Maître !

—Alors, reprit Lyndsay d'un ton hésitant, elle ne serait pas en sécurité ici ? J'entre dans le domaine des suppositions: admettons qu'elle consente à reprendre sa place à Archwood pour garder les apparences, tu ne pourras pas répondre de toi ? Promettez de ne pas l'inquiéter ?

—Lyn, c'en est trop ! hurla Patrick; plus un mot ! Après la façon dont j'ai été humilié et bafoué aujourd'hui, tu me crois donc capable de t'écouter paisiblement ? Mais je ne suis pas un lâche, comme Valérie le croit et comme tu le crois aussi. Je ne peux dire tout ce que je pense et cela me brûle les lèvres. Tu as été déloyal, tu t'es retournée contre moi: tu t'es alliée avec Kirby, et je vais sans doute trouver des adversaires dans mes trois enfants.

—Pour l'amour du ciel, mon

pauvre ami, de quoi te plains-tu ? Tu vois ton secret désir réalisé: être délivré de Valérie. N'était-ce pas le but auquel tu tendais ? Et quand tu t'attardais en Italie, sans avoir même la courtoisie de lui faire connaître ta résidence n'as-tu pas songé qu'elle se trouverait insultée ! La logique s'impose: cette indifférence voulue devait l'éclairer sur tes sentiments à son égard. Maintenant, parce qu'elle te plaît, tu te mets dans une colère insensée...

Le jeune peintre se tut brusquement, terrifié par le visage blême du colonel, ses yeux égarés, ses mâchoires serrées.

—Pardonne-moi ! balbutia-t-il; je comprends combien cette explication avec Valérie a dû être pénible; car, je l'avoue, je me sens frémir à l'idée d'encourir son mépris. Tâche d'oublier, mon cher Patrick, et de prendre du repos. Moi, je vais consulter Kirdles; c'est le bon sens fait femme.

XXI

VALERIE HESITE

Dans les bois humides, le parfum des primevères montait vers le ciel comme un encens. Les endroits où l'on avait pratiqué des coupes à l'automne se couvraient de jeunes pousses en fleurs.

Val, suivant le bord de la rivière, en cueillant des bruyères; Madge Burton, assise sur un talus, son album sur les genoux, travaillait à une aquarelle.

—Pour l'amour du ciel, mon

Le vent d'est venait de cesser et un zéphyr tiède passait, annonciateur du printemps. Le soleil commençait à descendre vers l'ouest et ses rayons se coloraient à l'horizon.

—Il me semble, s'écria Valérie d'une voix claire, qu'il est l'heure d'aller prendre le thé.

—Inutile, je ne bougerai pas d'ici vingt minutes. Ainsi, prends-en ton parti. L'inspiration vient, je suis dans un de mes bons jours, et, comme ils ne sont pas nombreux, il faut les mettre à profit.

Val s'approcha de son amie et contempla l'ébauche.

—Tu as raison, c'est très bien, dit-elle avec assurance, le vert éclatant de ces boutons et la transparence de l'eau, tout cela admirablement réussi. Tu fais des progrès. Je savais bien que Grendon t'inspirait. Tu t'y plais, n'est-ce pas ?

—Heureuse propriétaire ! Avoir un coin à moi, voilà mon rêve.

—Oui, dit Val soudain pensive; à cet égard, j'ai été favorisée, car maman aurait pu avoir la fantaisie de vivre à la Grange. Je suis sans inquiétude de ce côté, Sir Otto et elle ne viendront pas d'ici longtemps; dès leur retour de Sicile, ils ont été à Londres.

—Tu as de la chance, répliqua Madge, car Lady Jerrold n'eût pas manqué de s'immiscer dans tes affaires, si elle t'avait vue arriver sans crier gare le jour même du retour de ton mari.

(A suivre)

NOTES LOCALES

AMENDEMENT DU RÈGLEMENT SE
RAPPORTANT AUX TRAVAUX DE
PLOMBERIE À SAINT-HYACINTHE

Le titre de citoyen honoraire

Le Conseil municipal a tenu une séance spéciale, mercredi soir, sous la présidence de S. H. le Maire, l'hon. T.-D. Bouchard.

Les échevins présents étaient: MM. Guillet, Richer, Létourneau, Godbout, Davignon, St-Jean et Chenette.

L'ordre du jour comprenait l'adoption de quatre Règlements.

1.—Le Règlement No. 442 se rapportant aux travaux de plomberie dans la ville de Saint-Hyacinthe a pour but d'amender le Règlement No. 380 (art. 76a). Voici comme se lit cet amendement: "Dans les travaux de plomberie exécutés dans les bâtisses construites antérieurement à 1929, l'inspecteur municipal de la plomberie pourra suspendre l'application de toute clause des sections 3 et 4 du présent règlement, pourvu toutefois que les conditions sanitaires de ces édifices ne soient pas aggravées par les nouveaux travaux à exécuter."

Ce Règlement No. 422 est adopté sur proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Godbout.

2.—Le Règlement No. 443 pour amender le Règlement No. 408 se rapportant aux enseignes lumineuses. D'après le nouveau Règlement, les paragraphes B et D de l'art. 3 du chapitre 3e du Règlement No. 408 se rapportant aux enseignes éclairées par projection lumineuse sont abrogés.

Le Règlement est adopté sur proposition de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Chenette.

3.—Le Règlement No. 444 a pour but d'amender le Règlement No. 389. Voici comment se lit l'amendement en question.

"Le parquemet est permis pour une durée de douze heures sur la Place du Marché-Centre en tout temps moins les mardis et jeudis de 7 h. m. à 1 h. p. m. pour la partie seulement s'étendant de la rue Cascades aux ailes de la bâtisse du marché, et moins les vendredis et samedis de 6 h. m. à 10 heures p. m. sur toute la place."

Cet amendement a été adopté sur proposition de l'échevin Davignon, secondé par l'échevin Létourneau.

4.—L'échevin Guillet a donné avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du Règlement No. 445 à l'effet d'accorder le titre de "Citoyen honoraire de la Cité de Saint-Hyacinthe" aux personnes qui en sont jugées dignes. Nous publions dans une autre colonne de notre journal, le texte de ce Règlement en entier, de même qu'une résolution se rapportant à la même question.

Et le maire déclara l'assemblée levée.

M. NAP. TÊTREAU
CONDUIT À SON
DERNIER REPOS

M. Napoléon Tétrault, vieux citoyen de cette ville, est décédé à sa résidence à l'âge avancé de 82 ans. Outre son épouse, née Julie Langevin, le défunt laisse dans le deuil ses fils, Napoléon Tétrault, de Bécancour; Joseph et Ovide, de Ste-Thérèse, et Omer, de Ste-Hyacinthe; ses filles, Mmes Azarie Payette, née Angéline, de Montréal, Adolphe Schneider, née Rose-Hélène, de Holland, Patint, N. Y., Aurèle Beaudoin, née Aurèle, et Edéas Gendron, née Laura, ces deux dernières de cette ville. Il laisse également plusieurs petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église cathédrale au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Téléphone Dubuc, vicaire, qui chanta également le service funèbre. Il était assisté de MM. les abbés Léo Lanoue et Léonard Benoit.

Les porteurs étaient MM. Rémi Daigle, Alexandre Leboeuf, Jean-Baptiste Laplante, Rémi Tétrault, Nazaire Casavant et Napoléon Légaré. Le deuil était conduit par les fils du défunt; ses gendres, Adolphe Schneider, de Holland, Patint, N. Y., Azarie Payette, de Montréal, Aurèle Beaudoin et Edéas Gendron, de Ste-Hyacinthe; ses neveux, Omer et Henri Normand, Omer et Albany Messier, Frank Langevin; ses cousins, MM. Joseph Langevin, de St-Damase, Joseph Gendron, G.-Emile Langevin, Osa Blanchard, M. l'abbé Cloutier, du Grand Séminaire de Montréal, le Notaire L. R. Blanchard, J.-E. Robillard, maire de Ste-Thérèse, Antoine Perras, de St-Lambert, et autres.

SOIRÉE INTIME

Lundi soir, le 31 juillet courant, les intimes de Mlle Rolande Guilbault ont organisé une soirée à l'occasion de son prochain mariage. Une adresse fut lue par Mlle Eva St-Jean et une magnifique couteillerie lui fut présentée comme témoignage d'amitié, par Mlle Irène Dufresne.

Étaient présents: Mlles Marie-Ange Guilbault, Victoire Patenaude, Liliane Lefebvre, Alice, Yvonne, Simonne, Marie-Reine et Berthe Labossière, Rolande Guertin, Marguerite Deslandes, Lucille Dufresne, Simonne Bienvenue, Laurette et Aldéa Plourde, Berthe Desmarais, Diana et Berthe Chevalier, Aline Desmarais, Irène Richard. Toutes s'en retournèrent enchantées de leur soirée.

FILLETES EN
PIQUE-NIQUE À
CHAMBLY-CANTON

La Colonie de vacances des fillettes de St-Hyacinthe a fait lundi son excursion chez M. et Mme Dumaine, propriétaire d'un très joli endroit pour pique-nique qu'ils avaient mis gratuitement à la disposition des enfants de St-Hyacinthe pour la journée. Les fillettes ont pu jouir à leur gré de tous les amusements et sont revenues enchantées de leur voyage. Elles n'ont pas oublié leur pique-nique du 5 juillet chez Monsieur L'Archevêque, à la Pointe aux Fourches, où elles ont été si bien accueillies leur promenade en bague, leur tournée en bazon, les balançoires originales, les enfants en gardent le meilleur souvenir.

A part l'autobus de Sorel, grâce à l'amabilité de quelques bienfaiteurs, Monsieur Jos. Bertrand, charretier, M. Girard, inspecteur d'écoles, Mlle Eva Robert, qui ont bien voulu faire leur part de générosité en prêtant des machines, tous les enfants de la Colonie ont pu bénéficier du pique-nique, et offrir à leurs bienfaiteurs des remerciements sincères.

La Colonie est sous la direction des RR. SS. Notre-Dame du Bon-Conseil et d'un comité d'aides bénévoles pour la surveillance et l'organisation des jeux. Ce sont: Mlles Cécile et Yvonne Bertrand, Euphémie Plante, M. Marie et M. Thérèse Bilodeau, Antoinette Pelletier, Eva Robert, Madame St-Martin.

POUR VOL D'AUTO

Eugène Fontaine, de Saint-Dominique, accusé d'avoir volé l'automobile de M. Albert Paradis, de Saint-Hyacinthe, le 22 juin dernier, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, mardi dernier, pour son enquête préliminaire. Fontaine a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles à Saint-Hyacinthe. L'auto était évaluée à \$350.00.

Fontaine a été remis en liberté sous un cautionnement de \$500.

\$20 D'AMENDE

Henri Cordeau, de Saint-Dominique de Bagot, qui avait été arrêté sous l'accusation de port d'arme illégale le 22 juin dernier, a comparu devant le magistrat de district Emile Marin, mardi dernier. Il a été déclaré coupable et le juge l'a condamné à une amende de \$20 et les frais ou à défaut de paiement à un mois de prison.

SÉRIEUX ACCIDENT
D'AUTOMOBILE À
SAINT-ROSALIE

Un sérieux accident s'est produit, dimanche dernier, au commencement de l'après-midi, à Saint-Rosalie, en face de la Coopérative Fédérée, à quelques milles de Saint-Hyacinthe, entre l'automobile de M. Victor St. Amant et celui du chauffeur de taxi Philippe Paradis, tous les deux de Saint-Hyacinthe.

Les deux voitures filaient dans la même direction quand à un moment Paradis décida de passer l'auto de M. St. Amant. C'est alors que l'une des roues d'arrière de l'auto de Paradis accrocha l'une des roues d'avant de la voiture de M. St. Amant, laquelle devint la route pour prendre le fossé et aller se frapper contre un arbre. Le pare-choc et le radiateur de l'auto de M. St. Amant furent complètement démolis.

M. Victor St. Amant s'en est tiré avec une légère fracture du crâne et une fracture assez sérieuse du nez et des coupures à la figure; sa femme, avec des blessures aux jambes; Arsène St. Amant, avec des coupures à la figure; Mme Arsène St. Amant, avec une fracture de la jambe gauche; M. Marcel Létourneau et Mlle Juliette St. Amant souffrent d'un choc nerveux et de quelques blessures plutôt légères. Tel est le bilan de l'accident pour les passagers de la voiture de M. Victor St. Amant.

Après l'accident, le chauffeur de taxi Paradis aurait, paraît-il, continué son chemin sans venir porter secours aux accidentés.

Paradis a été arrêté dimanche soir, et au moment où nous écrivons cette pénible histoire, il est gardé au poste de police de Saint-Hyacinthe.

UN DE NOS VIEUX
CITOYENS VIENT
DE DISPARAITRE

Un vieux citoyen de cette ville est décédé dans la personne de M. Alfred Girouard à l'âge avancé de 82 ans et 7 mois. Outre son épouse, née Hermine Choquette, le défunt laisse dans le deuil ses fils, Jéhovah, Adrien et Gaétan, tous de Notre-Dame de St-Hyacinthe; son frère, Alphonse Girouard, de Montréal; ses sœurs, Mme Elzéar Messier, née Malvina, Wilfrid Legros, dit St-Pierre, née Corinne de Notre-Dame de St-Hyacinthe, et Joseph Sicotte, née Denise, de Lawrence, Mass.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Cathédrale au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue, vicaire. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Edmond St-Pierre, aumônier des Soeurs St-Joseph, assisté de MM. les abbés Léo Lanoue et Téléphore Dubuc, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Alexandre Leboeuf, Nazaire Casavant, J.-B. Laplante, Sylvain Chalin, Rémi Tétrault, Rémi Daigle. Le deuil était conduit par les fils du défunt; son gendre, M. L. G. Saurette. La famille a reçu plusieurs témoignages de sympathie, bouquets spirituels, etc.

DE PASSAGE

Étaient de passage au chalet de MM. J.-P. Lazure et J.-P. Gladu, dimanche dernier: M. et Mme J.-B. Laporte, M. et Mme J.-P. Lazure, M. et Mme J.-B. Gladu, M. et Mme Lucien Gladu et leurs deux enfants, Gilles et Marie-Irène, M. Ulric Laporte, de Montréal, Mlle Berthe Laporte, M. Roger Gladu, Mlle Pauline Gladu, M. et Mme Ed. Gaudet, de Montréal, M. et Mme Albert Gladu et leurs amis de Montréal, et M. Guy Gladu, ainsi que M. et Mme Ernest Lussier, de Beloeil, en visite chez M. et Mme J.-B. Laporte.

ENFANT TROUVÉ

Un enfant a été trouvé dans les bois de Ste-Théodose, de Verchères, par M. Paul-Emile Roy et son beau-frère, M. Léo-Paul Lamontagne. L'enfant est actuellement chez M. Bouvier, en attendant qu'on le retrouve ses parents.

REMERCIEMENTS

La famille Lorenzo Morel, de Toronto, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, fleurs ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Lorenzo Morel.

M. LORENZO MOREL
EST CONDUIT À
SON DERNIER REPOS

Les restes mortels de notre ancien concitoyen, M. Lorenzo Morel, décédé subitement à Toronto le 2 courant, sont arrivés en notre ville samedi dernier, à bord du train de 6.05 hres. Les funérailles avaient eu lieu à Toronto.

De la gare, le cortège s'est dirigé immédiatement au cimetière de Saint-Hyacinthe.

Suivaient le cortège: trois des frères du défunt: Georges, Charles et Marc; ses fils: Jean, Gilles et Paul; ses neveux: Roger Orsali, de Montréal, Ivan et Bernard Morel, de Watertown, Mass.; son beau-frère, Edmond Lapalme, de Toronto.

La Société Philharmonique, dont le défunt avait été membre, était en tête du cortège funèbre.

On a remarqué dans le cortège: MM. Azarie Lassonde, M. Dion, M. Lemieux, H. A. Pagnuelo, Napoléon Godbout, Henri Sicotte, Notaire Brunelle, M. Bernard, Notaire Horace St. Germain, Jean St. Germain, Hector Fontaine, M. Beauregard, M. Chagnon, Santoro, A. Lemieux, Welle Gagnon, Georges Gadois, Alphonse Lemieux, Charles Raymond, Gilles Gagnon, Maurice Bourgeois, Thomas Orsali, Jacques Turcotte, M. Bourgeois, M. Champagne, M. Leduc, Irénée Archambault, Robert Robert, Roland Guillet, M. Burque, Ephrem Proulx, Robert Hamel, M. Lussier, Jules Mathieu, Victor Blanchard, Théodore Gauthier, Maurice Monette, Henri Bernier, Arthur Bernier, Roland Gagnon, Jos. L. Guillet, D. N. Dupont, Jos. Bertrand, F. A. Cabana, A. Brousseau, Irénée Borduas, Aldé Lord, Jean Bergeron, Roger Orsali, T. D. Bouchard, Léon Choinière, Albert Morin, Antonio Godbout, M. Bibeau, Joseph Godbout, Johnny Couture, Aristide Casavant, Victor Chabot, avocat, Louis Augustin, Claver Casavant, Ovide Bertrand, Jos. L. Cormier, L. B. Fournier Ste-Anne de la Pocatière, Omer Labonté, J. H. Morin, Jules Blanchard, Arthur Gagnon St-Liboire, Arthur Flibotte, M. Handfield, Octave Robillard, Oscar Bernard, Louis Benoit, Eddy St-Onge, Georges Richer, Montreuil, Georges Orsali, Wilfrid Chagnon, Roméo Séguin, René Brouillard, Maurice Massé, Arthur Robert, Emile Beaudry, Olivier Brodeur, J. C. Rouleau, Alphonse Gagnon, Jos. Heavy, H. Girouard, Octave Brunelle, Roland Blanchard, Fernand Gagnon, Roland Blanchard, Herman Côté, et les constables Bélanger, Malo, Lafrénay et Bousquet.

Outre son épouse, Yvonne Lapalme, le défunt laisse dans le deuil, ses fils, Jean, Gilles et Paul, Toronto; ses frères, René et François, de Chicago, Raoul et Arthur, de Boston, Davignon et Gaston, de Detroit, Marc, de New-York, Georges-Henri et Charles, de Montréal; une sœur, Mme Claude Orsali (Rose-Hélène), de Montréal.

Le défunt était le fils de M. Morel autrefois régisseur du comté de Bagot, et ancien employé de la maison Casavant & Frères, de notre ville.

—:—

DÈCÈS DE M. PAUL
EMILE BRUNELLE

M. Paul-Emile Brunelle est décédé à l'Hôpital St-Charles de Ste-Hyacinthe à l'âge de 26 ans. Il était le fils de M. Horimidas Brunelle, décédé et ancien marchand de St-Simon de Bagot, et de Nancy Dandeneau.

Le défunt laisse dans le deuil son grand-père, M. Philippe Dandeneau, de St-Simon; deux frères, Roger et Félix, de Ste-Hyacinthe; cinq sœurs, Jeanne, Hélène, Ruth, Marthe et Pauline, aussi de cette ville.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire où la levée du corps fut faite par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire à la cathédrale. Le service fut chanté par R. P. Germain Dandeneau, o. m. i., de Montréal, oncle du défunt. Au choeur l'on remarquait M. les abbés Jean-Paul Morin et Emilien Chagnon.

Les porteurs étaient MM. Gérard Choinière, Georges Albert Champagne, Léo Flibotte, Napoléon Parenteau, Roméo St-Pierre et Roland Sénécal. Le deuil était conduit par ses frères Félix et Roger ainsi que ses oncles.

ST-THOMAS D'AQUIN

Mlle Cécile Jacques était de passage chez son père dimanche dernier. Après une vacance passée à Québec elle retournera à Montréal.

CITOYEN HONORAIRE
DE LA VILLE DE
SAINT-HYACINTHE

Une résolution

A une réunion spéciale du Conseil municipal tenue jeudi, le 10 août, l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Richer, a proposé l'adoption du Règlement No. 455 établissant le titre de "Citoyen Honoraire" de la cité de St-Hyacinthe et autorisant le conseil municipal à le conférer aux personnes qui en sont jugées dignes.

Nous donnons le texte complet du dit Règlement.

ATTENDU qu'il importe d'honorer les hommes qui rendent des services signalés à leur cité, à leur pays ou à l'humanité et ce non seulement pour leur donner un juste témoignage de la reconnaissance publique mais aussi pour promouvoir le bien général en les proposant comme modèles aux générations présentes;

ATTENDU qu'il est d'intérêt public d'adopter un règlement permettant à la cité de Saint-Hyacinthe d'honorer certains de ces hommes de bien qui ne sont pas ou ne sont plus domiciliés dans la municipalité;

ATTENDU que la qualité de citoyen de Saint-Hyacinthe est considérée comme un des plus précieux privilèges de chacun de ceux qui font ou qui firent partie de notre population;

ATTENDU que le conseil municipal peut établir par règlement le titre de citoyen honoraire comme mesure dans l'intérêt des habitants de la municipalité non contraire à la loi et ce, en vertu du paragraphe 81, de l'article 133 des statuts 51-52 Victoria, chapitre 83.

A CES CAUSES:

Il est statué et résolu par règlement de ce conseil ce qui suit, savoir:

Article 1. — Il est créé un titre de citoyen honoraire de la cité de Saint-Hyacinthe:

Article 2. — Ce titre peut être conféré par le conseil municipal à toute personne ne résidant pas ou ne résidant plus dans la cité et ayant rendu ou rendant des services signalés à ses concitoyens, à ses compatriotes ou à l'humanité par ses travaux de quelque nature qu'ils soient, par son grand dévouement envers les malades et les déshérités de la fortune ou par l'encouragement qu'il a donné ou qu'il donne aux arts, aux sciences ou aux lettres.

Article 3. — Ce titre ne peut être décerné qu'à une seule personne pour chaque année et que sur résolution adoptée par la majorité absolue des membres du conseil, telle résolution devant être précédée d'un avis préalable donné à une séance antérieure.

Article 4. — Ce titre comporte tous les privilèges attachés à la qualité de citoyen de Saint-Hyacinthe et garantis par la loi, la charte ou les règlements municipaux, moins cependant les privilèges découlant de la résidence actuelle du titulaire.

Article 5. — Le titre de citoyen honoraire donne droit aux mêmes honneurs municipaux que ceux accordés par la charte, les règlements ou les coutumes aux échevins sortis de charge et dans toute démonstration civique le citoyen honoraire a préséance au même rang que les anciens échevins.

Article 6. — Le greffier doit tenir affichés dans l'hôtel de ville, sur un rôle d'honneur, les noms des citoyens honoraires et leurs portraits doivent, autant que faire se peut, être exposés dans une des pièces principales du dit hôtel de ville.

Article 7. — Le titre de citoyen honoraire est constaté par un brevet délivré sous la signature du maire en charge et celle du greffier en office.

Article 8. — Ce brevet, en autant que faire se peut, doit être remis au titulaire au cours d'une démonstration publique ou d'une séance régulière ou spéciale du conseil municipal à laquelle doivent être convoqués le corps des anciens maires et des anciens échevins.

Article 9. — Ce règlement prendra force et effet suivant les dispositions de la loi et de la charte de la cité de Saint-Hyacinthe.

RESOLUTION

Sur proposition de l'échevin Guillet, secondé par l'échevin Richer, le Conseil adopte la résolution suivante:

ATTENDU que le conseil municipal est autorisé, en vertu du règlement numéro 445, à conférer le titre de citoyen honoraire de la cité de Saint-Hyacinthe à toutes personnes

non domiciliées dans la municipalité pour témoigner l'admiration que ce conseil et les citoyens de la cité ont pour les hommes ayant rendu des services signalés à leurs compatriotes par leur grand esprit de charité et par l'encouragement qu'ils donnent aux sciences, aux arts et aux lettres;

ATTENDU que l'honorable Lawrence A. Wilson, sénateur au parlement du Canada, a fait, au cours de ces dernières années, des dons considérables pour aider les hôpitaux, les hospices et plusieurs autres institutions se dévouant au soulagement de la misère, des malades et des déshérités de la fortune et qu'il s'est montré un protecteur insigne des arts, des sciences et des lettres en encourageant les travaux des auteurs, des artistes, des savants et en dotant généreusement plusieurs institutions éducatives;

ATTENDU que le dit sénateur Lawrence A. Wilson est attaché à la cité de Saint-Hyacinthe pour y avoir passé un grand nombre des moments heureux de sa jeunesse et y avoir commencé sa carrière commerciale qu'il a couronnée avec un succès si éclatant;

A CES CAUSES:

Il est proposé par l'échevin J.-L. Guillet, pro-maire, secondé par l'échevin Paul Richer, et résolu à l'unanimité:

Premièrement: QUE le conseil municipal confère à l'honorable Lawrence A. Wilson, membre du sénat canadien, le titre de citoyen honoraire de la cité de Saint-Hyacinthe avec tous les privilèges y attachés;

Deuxièmement: QUE Son Honneur le maire et le Greffier soient autorisés à lui délivrer le brevet constatant ses droits à ce titre, tel brevet devant être grossé et authentifié par le sceau de la cité de Saint-Hyacinthe;

Troisièmement: QU'UN a-brogé de ce brevet, gravé sur un écusson de métal fin, soit présenté par la cité à l'honorable sénateur au cours d'une démonstration publique qui sera faite, en son honneur, le dimanche, 27 août, de l'an mil neuf cent trente-trois.

AU CONCERT DE LA
BRASSERIE MOLSON

Avec la belle saison qui ne compte plus que quelques semaines de vie, disparaîtront les concerts de la Brasserie Molson. Dans toutes les villes de notre province, ces concerts ont créé un renouveau d'activité très encourageant dans le développement et le goût de la musique parmi notre population. Les foules considérables qui ont assisté à tous ces concerts de la Brasserie Molson, ont démontré l'évidence que chez nous on sait apprécier et goûter les beautés de la musique. Et la Brasserie Molson a raison d'être fière du succès qu'elle vient de remporter avec son innovation dans les différents centres de notre province.

Le programme du concert Molson exécuté par la Philharmonique mardi dernier, est le suivant:

GOD SAVE THE KING

Carillon, marche Laurendeau
Reine d'Harmonie, ouverture.
Santiago, valse D. Coate
Bolero, duo de cornets B. Hall
Par MM. L. Ledoux et L. St-Amand
Peace on earth, marche H. Lincoln
Carmen, fantasia G. Bizet
Glow worm, idylle P. Lincke
Soldats de bois, marche L. Jessel
La Czarine, mazurka, L. Ganne
National Federation, marche H. Lincoln

O CANADA

ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Vendredi soir dernier, vers les 12.15 heures, il s'est produit sur la route Saint-Jean à Montréal un accident d'automobile qui aurait pu occasionner des pertes de vie. Heureusement, tous les passagers de la voiture en question s'en sont tirés avec quelques égratignures seulement.

A l'heure précitée, vendredi dernier, M. J.-H. Rocheleau, de Montréal, revenait, avec sa fille, Mme Antonio Breton et son jeune fils de 13 ans, d'une visite à Saint-Luc Co. de Richelieu, sur la route St-Jean et filant vers Montréal. A un moment donné l'essieu de la roue-arrière se cassa tout près du moyeu. La voiture se mit à piroquetter sur elle-même pour ensuite prendre la direction du fossé. Un autobus de New-York qui suivait l'automobile arrêta immédiatement et vint porter secours aux occupants de la voiture de M. Rocheleau. Comme nous l'avons dit, personne n'a été blessé, quelques petites égratignures, et c'est tout.

—:—

NOS VIEILLES MAISONS

LA MAISON JOVITE SICOTTE,
AUJOURD'HUI CONRAD SICOTTE

Toute maison de commerce a son histoire. Malheureusement, personne, ou presque personne ne se soucie de la connaître. On se contente simplement de constater que telle maison — commerciale ou industrielle — fait des bonnes affaires, est florissante, est bien lancée. Même il arrive souvent que, comme pour un vieil almanach, les feuilles de cette histoire, jaunies et fanées par le temps, disparaissent en tourbillonnant comme des papillons au vent glacé des ans. Et alors les labeurs pénibles et onéreux du fondateur, comme les contretemps et les déboires qu'il a dû subir, tombent lourdement au fond de l'abîme de l'oubli.

Notre histoire des "vieilles maisons de commerce de Saint-Hyacinthe" — pour courte et brève qu'elle soit — aura au moins pour résultat de mettre en vedette, de jeter de la lumière sur des noms qui ont un droit indiscutable à notre admiration.

La maison Jovite Sicotte — aujourd'hui Conrad Sicotte — qui nous occupe, cette semaine, est "née" dans un vieux hangar, d'un père peu fortuné, mais par contre, d'un courage à toute épreuve, d'une "endurance" et d'une ténacité étonnantes. Son histoire, nous osons le dire, tient presque du roman.

Nous devons remercier M. Jovite Sicotte pour l'amabilité avec laquelle il nous a reçu, et les renseignements très détaillés qu'il a bien voulu nous fournir pour nous faciliter notre travail.

M. JOVITE SICOTTE

Comme un grand nombre de nos hommes d'affaires éminents, M. Jovite Sicotte est originaire d'une de nos bonnes campagnes canadiennes-françaises. En effet, il est né à Saint-Césaire de Rouville en 1860, de parents que la fortune avait oubliés dans ses largesses. Très souvent c'est du milieu de la pauvreté que surgissent les hommes qui, au cours de leur existence, font l'honneur et la gloire de leur race.

En 1865, les parents de M. Sicotte partirent de Saint-Césaire pour aller s'établir à Saint-Simon de Bagot, confiants que la fortune leur serait plus favorable de ce côté-là. Ils y restèrent jusqu'en 1870.

Les études de M. Sicotte furent plutôt sommaires, vu la situation précaire de sa famille. A l'âge de sept ans il entra à la petite école de Saint-Simon de Bagot. D'ailleurs, à cette époque-là les moyens de s'instruire n'étaient ni aussi faciles ni aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui. Mais, d'un autre côté, le courage, l'ambition, le travail ardu et le sens des affaires du jeune Sicotte devaient compenser les lacunes de son instruction et le faire arriver — péniblement parfois — au chemin qui devait le conduire à la réalisation de ses ambitions, au succès.

L'exode des Canadiens-français aux Etats-Unis, au temps de la jeunesse de M. Sicotte, était déjà devenu presque "de mode"; on croyait y trouver fortune, oubliant que cette dernière est capricieuse, fantasque parfois, et que ses largesses sont le plus souvent réservées à un petit groupe de "préférés".

La famille de M. Sicotte partit donc de Saint-Simon de Bagot en 1870 pour prendre le chemin du pays de l'oncle Sam et s'établir à Fall River, Mass.

Comme la condition des parents ne s'était guère améliorée depuis leur départ de Saint-Césaire, il fallut chercher de l'ouvrage pour le jeune Sicotte dès l'arrivée à Fall River, afin de venir en aide à la famille. On réussit à le faire entrer dans une des filatures de l'endroit. Il avait alors dix ans. Courageux et plein de cœur pour les siens, l'enfant se mit à l'ouvrage sans compter les fatigues ni les longues heures de travail. Ce fut le point de départ de la rude carrière qui devait marquer une bonne partie de son existence.

Mais à Fall River comme à Saint-Simon, la fortune resta sourde aux ambitions de la famille Sicotte. Après quatre ans passés aux Etats-Unis, et la nostalgie se mettant bien un peu de la partie, on décida de reprendre le chemin du Canada. La famille vint donc s'établir à Sainte-Rosalie en 1874.

La vie est ainsi faite de tâtonnements et d'imprévus. Les lendemains apportent toujours des surprises. La nuit fait souvent crouler des projets "bâtis" la veille. La famille Sicotte, depuis 1865, se trouvait pour ainsi dire à la merci de l'incertain de la vie, cherchant presque à l'aveugle un coin de terre où le sort lui serait favorable.

Pas plus heureuse à Sainte-Rosalie qu'à Fall River, les parents de M. Sicotte décidèrent d'aller tenter fortune dans l'Ouest Canadien et s'établirent à Saint-Pierre-Joly, dans le Manitoba. C'était en 1882, et notre concitoyen avait alors 22 ans.

C'est là que le jeune homme devait franchir la deuxième étape de sa vie.

Pendant son séjour à Sainte-Rosalie, nous présumons, M. Sicotte avait fait son apprentissage comme menuisier. Et à Saint-Pierre-Joly il travailla de son métier jusqu'en 1886. A cette date, comme il nous le raconta les yeux "pleins d'eau", il dut quitter sa famille pour se lancer pour de bon dans la vie et se "débatte" à travers les mille et une difficultés qui l'attendaient le long de son chemin.

Il partit alors de Saint-Pierre-Joly, avec \$5.00 dans sa poche, pour aller vivre à Saint-Boniface, à Winnipeg. Il y gagna sa vie avec son métier de menuisier.

Cependant, son séjour à Saint-Boniface ne fut pas long. Ayant atteint ses 26 ans, et avec l'intention de s'établir un foyer, M. Sicotte revint à Sainte-Rosalie où il devait trouver celle qui serait désormais la compagne de sa vie, qui devait partager ses joies comme ses déboires, et l'aider à franchir les étapes, parfois agitées et ingrates, de la route qui devait le conduire à la réalisation de ses rêves.

Il vint alors se fixer définitivement à Saint-Hyacinthe en 1888.

Arrivé dans la ville maskoutaine, il trouva un emploi à la manufacture d'orgues de M. Eusebe Brodeur située à l'endroit même de l'ancienne cathédrale, sur la rue Saint-Hyacinthe. Il y resta un an.

M. Sicotte n'avait plus qu'une ambition, celle de s'établir un commerce qui lui assurerait une existence plus stable et plus encourageante.

Il entra donc en société avec un nommé Adjutor Noreau qui travaillait également chez M. Brodeur, pour faire le commerce et la réparation des meubles. Il ouvrit son magasin dans un hangar qui se trouvait dans un fond de cour, en arrière de la bâtisse actuelle du notaire Horace St. Germain, sur la rue Mondor.

</

LE SPORT

LE TOURNOI DE CROQUET AU CLUB CASAVANT

SUCCÈS DES COURSES À SAINT-PIE

Par une journée superbe le "Club Casavant" a remporté un beau succès lors du tournoi régional des clubs de croquet. Plusieurs centaines d'étrangers venant de Sutton, Sorel, St-Jean, St-Césaire, Granby et les environs ont rehaussé de leur présence, ce tournoi sportif. La plupart des parties furent très contestées et suivies des amateurs. Grâce au beau travail de M. E.-A. Gendron le "Club Casavant" a ajouté une nouvelle victoire aux 3 autres tournois qui viennent d'avoir lieu.

Une cordiale bienvenue a été souhaitée aux étrangers par M. P. Letendre prés. du club. Dans l'après-midi allocutions par M. Elias Chicoine maire de St-Hyacinthe-le-Confesseur et M. Gactan Sylvestre sec. du comité régional de croquet. Par courtoisie les membres de la fanfare de la St-Vincent de Paul ont fourni la musique.

Dans la soirée l'orchestre dirigé par M. Albert Bonin (directeur artistique du club) a donné un concert varié dans les salles.

M. Jos. Richard rue Morrison porteur du billet 298 fut l'heureux gagnant du \$500 offert par le club pour encouragement aux sports.

Le 5e tournoi aura lieu à Sorel dimanche le 13 août.

Résultat du 4e tournoi

MM. Georges Langevin et Léo Desroches, du club Granby vs Claude Roy et Oliva Comtois du club St-Pie (Emileville). Le Club Granby gagne.

MM. Lucien Beaugrand et Léo Larivière, du club Salva vs Alphonse Messier et Maurice Messier, du club Messier. Le Club Salva gagne.

MM. P. Poirier et J. Gaudreau du Club St-Madeleine vs L. Larocque et E. Laliberté du club Larocque. La Providence. Le Club St-Madeleine gagne.

MM. L. Despart et H. Beaudry du club St-Pie (Village) vs Ernest Cardin et Ad. Fremont, du club Sutton. Le Club St-Pie gagne.

MM. E. Gendron et Ed. Gendron du Club Casavant vs MM. G. St-Germain et J. A. Guevremont, du club C. de C. Sorel. Le Club Casavant gagne.

MM. E. Desmarais et Gaetan Sylvestre du club C. de C. St-Hyacinthe vs MM. R. Meunier et J. Laflamme du club St-Denis. Le Club C. de C. St-Hyacinthe gagne.

MM. Dr Tétrault et M. Frégeau du club St-Césaire vs MM. M. Chabot et M. Varil du club McMasterville. Le Club St-Césaire gagne.

MM. T. Halde et B. Emond du club St-Hilaire vs MM. Aug. Halley et Alph. Fredette du club St-Joseph St-Hyacinthe. Le Club St-Hilaire gagne.

MM. Ant. Messier et O. Jodoin du club St-Charles vs MM. E. Brodeur et E. A. Gaudreau du Club St-Dominique. Le Club St-Charles gagne.

MM. G. Pélouquin et G. Houle du Club St-Simon vs MM. R. Pelletier et R. Bouchard du Club St-Augustin. La Providence. Le Club St-Simon gagne.

THEATRE CORONA, No. 93,778
THEATRE CORONA, No. 93,839
THEATRE CORONA, No. 93,899
THEATRE CORONA, No. 93,041

LA MAISON JOVITE SCOTTE, AUJOURD'HUI CONRAD SCOTTE (Suite de la page 4)

Quant à M. Noreau, après la vente de son stock à M. Scitotte, il ouvrit un nouveau magasin à l'angle des rues Cascades et Mondor, mais pour faillir quelque temps plus tard. Ce fut la fin de sa vie commerciale.

M. Scitotte venait d'entrer dans la phase la plus intéressante de sa carrière. Les clients se faisaient de plus en plus nombreux. Le service parfait et la bonne qualité des marchandises de la maison Jovite Scitotte lui valurent une renommée qui s'étendit jusque dans les coins les plus éloignés du district de Saint-Hyacinthe.

Dans une pareille atmosphère de contentement et de succès, la santé de M. Scitotte ne put faire autrement que de s'améliorer d'une façon sensible, et même de reprendre son "aplomb" au point qu'il fut en mesure de diriger son commerce avec l'énergie et l'enthousiasme de ses jeunes années.

Cependant, M. Scitotte devait tomber sous le coup d'une épreuve qui menaçait d'engloutir, d'effrayer, en un rien de temps, le fruit des labeurs et des efforts presque gigantesques d'une vie de quarante ans.

En 1903, on s'en rappelle, une conflagration éclatait à Saint-Hyacinthe et rasait tout un quartier de la ville. Le magasin de M. Scitotte était au nombre des maisons de commerce qui furent la proie des flammes. C'était presque la ruine pour notre concitoyen.

Le coup était dur et douloureux pour M. Scitotte, mais son courage ne faiblit point. Après une nuit passée à songer aux moyens à prendre pour survivre au désastre, M. Scitotte, le lendemain de l'incendie, à 5 heures du matin, louait un magasin sur la rue Cascades, là où se trouve aujourd'hui le plombier J.-A.-R. Séguin, achetait un nouveau stock quelques jours plus tard, et recommençait "à neuf".

Le magasin de M. Scitotte resta sur la rue Cascades à partir du 25 mai jusqu'en novembre 1903, juste le temps nécessaire pour permettre la reconstruction du magasin sur la rue Mondor.

Le contretemps du mois de mai 1903 fut le dernier qui vint entraver et menacer le succès des années de labeurs de M. Scitotte. Depuis, son commerce n'a fait que se développer de jour en jour, récompensé d'une vie de travail ardu et opiniâtre, malgré les difficultés et les vicissitudes qui n'ont pas manqué à notre vénérable concitoyen à travers l'âpre sentier qu'il a dû suivre pour atteindre le succès de sa vie.

En 1921, M. Scitotte, fatigué et sentant le besoin d'un repos presque absolu, décida de vendre tout son commerce à son fils, M. Conrad Scitotte, qui, à la suite de son père, continue la série de succès dont jouit la maison depuis 45 ans.

Comme nous nous disposions à quitter M. Scitotte à la suite de l'entrevue qu'il venait de nous accorder, il nous dit avec un air de haute satisfaction et de légitime fierté: "Mon fils est en train de dépasser mes propres succès."

LE MARATHON DE 25 MILES S'ERA UN SUCCÈS

Le marathon de 25 miles, pour nos coureurs amateurs, organisé pour le 3 septembre par l'Association des Coureurs Amateurs de St-Hyacinthe, promet d'être un succès.

De tous côtés, il nous vient des demandes d'inscriptions et de renseignements. A part les inscriptions des Trois-Rivières et de Montréal qui sont déjà faites, il nous faut limiter maintenant le nombre des coureurs. Nous acceptons encore les coureurs des environs de St-Hyacinthe tels que Drummondville, Beloeil, Longueuil, Acton-Vale, etc.

Quant à St-Césaire, le jeune Roger Gagnon représentera cette localité. Pour donner l'avantage au public d'encourager ce sport, M. Laurent Godbout, bijoutier, vient de faire parvenir à l'Association une montre-bracelet C. Y. M. A. d'une valeur de \$20.00, qui sera donnée à la personne qui, ayant acheté un billet de 5 sous y indiquera l'heure exacte quand cette montre arrêtera après 30 heures de marche. Cette montre est exposée dans la vitrine de la pharmacie Brodeur et elle commencera à marcher le jour du marathon.

Les organisateurs demanderont à nos maisons de commerce, des coupes ou autres genres de cadeaux qui seront distribués aux coureurs. Les coureurs Bienvenu, Harton, Pellerin, Rouleau, etc., s'entraînent régulièrement et se proposent bien de faire honneur à notre ville en ce jour sportif, où il y aura plusieurs coureurs étrangers.

Pour plus de renseignements, on est prié de s'adresser à l'Association des coureurs amateurs de St-Hyacinthe, 63 rue St-François.

Le marathon de 25 miles, pour nos coureurs amateurs, organisé pour le 3 septembre par l'Association des Coureurs Amateurs de St-Hyacinthe, promet d'être un succès.

De tous côtés, il nous vient des demandes d'inscriptions et de renseignements. A part les inscriptions des Trois-Rivières et de Montréal qui sont déjà faites, il nous faut limiter maintenant le nombre des coureurs. Nous acceptons encore les coureurs des environs de St-Hyacinthe tels que Drummondville, Beloeil, Longueuil, Acton-Vale, etc.

Quant à St-Césaire, le jeune Roger Gagnon représentera cette localité. Pour donner l'avantage au public d'encourager ce sport, M. Laurent Godbout, bijoutier, vient de faire parvenir à l'Association une montre-bracelet C. Y. M. A. d'une valeur de \$20.00, qui sera donnée à la personne qui, ayant acheté un billet de 5 sous y indiquera l'heure exacte quand cette montre arrêtera après 30 heures de marche. Cette montre est exposée dans la vitrine de la pharmacie Brodeur et elle commencera à marcher le jour du marathon.

Les organisateurs demanderont à nos maisons de commerce, des coupes ou autres genres de cadeaux qui seront distribués aux coureurs. Les coureurs Bienvenu, Harton, Pellerin, Rouleau, etc., s'entraînent régulièrement et se proposent bien de faire honneur à notre ville en ce jour sportif, où il y aura plusieurs coureurs étrangers.

Pour plus de renseignements, on est prié de s'adresser à l'Association des coureurs amateurs de St-Hyacinthe, 63 rue St-François.

BÉLANGER DU CLUB CYCLISTE LÉTOURNEAU ENRG.

Notre jeune coureur cycliste Roger Bélanger, du Club Cycliste Létoirneau, de cette ville, est parti jeudi matin en bicyclette pour Montréal où il s'entraînera sur piste de bois afin de concourir à la fameuse épreuve de 8 heures, dimanche 13 août, au Vélodrome, qui se disputera entre les meilleurs coureurs amateurs du Canada.

Bébé Bélanger, que l'on peut appeler ainsi, à cause de son jeune âge, prendra aussi part à une suite de courses qui auront lieu jeudi soir, au même endroit. Ces courses, qui vous paraissent longues, dites-vous, ne sont pas grand-chose, car c'est son entraînement pour participer ensuite, le dimanche prochain à une fameuse épreuve de 24 heures, soit une journée et une nuit sans arrêt à pédaler lui et son partenaire contre des équipes de New York, Detroit, Ottawa, Montréal, etc., qui se réuniront au Vélodrome pour disputer une course acharnée.

Notre bébé coureur se montre bien en forme pour entreprendre cette grande épreuve, si aucun accident dans ses pratiques l'empêche de concourir.

A partir du 16 août le CLUB LE-TOURNEAU ENRG., organisera tous les mercredis soir, à 8 heures, des courses d'entraînement pour les coureurs de ce club, qui ne manqueront pas d'être intéressantes pour le public. Ces courses partiront du Club même, angle St-Antoine et Bourdages, pour un endroit destiné en dehors de la ville, aller et retour, pour se terminer à la même place. Le public qui peut être intéressé à ce beau sport peut se rendre à cet endroit afin de se distraire durant quelques moments et encourager nos jeunes coureurs lancés dans le cyclisme.

Bélanger descendra de Montréal pour prendre part à cette épreuve, mercredi soir prochain. Bienvenue à tous.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

Picard courra encore sous les couleurs du Club Grand Hôtel, de cette ville.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

Picard courra encore sous les couleurs du Club Grand Hôtel, de cette ville.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

Picard courra encore sous les couleurs du Club Grand Hôtel, de cette ville.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

Picard courra encore sous les couleurs du Club Grand Hôtel, de cette ville.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

Picard courra encore sous les couleurs du Club Grand Hôtel, de cette ville.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

Picard courra encore sous les couleurs du Club Grand Hôtel, de cette ville.

Paul Picard, le fameux cycliste local s'étant classé bon en troisième position à la dernière course de six heures au Vélodrome du Parc Jarry à Montréal sera de nouveau au programme dimanche prochain dans une épreuve cette fois de huit heures.

Le jeune Picard qui avait comme partenaire, à la dernière course Raymond Bédard, de Lachine, s'était classé un tour en arrière de la première équipe et de 1 tour et 3 points en arrière de la deuxième équipe. Avec un tel classement il n'y a pas de doute que la lutte entre ces trois premières équipes sera très acharnée, dimanche.

UNE CÉRÉMONIE DE PROFESSION RELIGIEUSE

Une imposante cérémonie de profession religieuse vient d'avoir lieu à la maison-mère des Sœurs de la Présentation de Marie à Saint-Hyacinthe. L'officiant était S. E. Mgr Fabien-Z. Decelles, évêque du diocèse, assisté de MM. les abbés Basile Benoit, aumônier de la communauté, et Omer Tanguay, P. S. S., de Montréal.

Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Payne, S. J., de la paroisse de l'Immaculée-Conception.

Aux chœurs l'on remarquait: MM. les abbés Arthur Vézina, Louis-N. Raymond, du séminaire de cette ville, le R. P. Armand Tanguay, S. J.; MM. les abbés Etienne Blanchard, P. S. S., de Montréal, Joseph Larose et Victor Larose, de St-Charles sur Richelieu; J. Baptiste Nadeau, curé de St-Jude; J.-O. Gadois, curé de St-Jean-Baptiste; N. H. Gaudin, de Woonsocket, R. L. S. Grenier, curé de Phénix, R. L. E. N. Durette, curé de Whitefield, N. H. Lucien Bernard, principal de l'Ecole Normale de cette ville, J. E. Vézina, curé de St-Sébastien, J. A. Girard, curé de la Cathédrale, Arsène Nadeau, curé de Rougemont, Samuel Cusson, curé de Clarenceville, Art. Proulx, du séminaire de cette ville, Adrien Dupuis, vicaire à St-Aimé, Raoul Pélouquin, de Ste-Victoire, E.-L. Paulhus, vicaire à St-Louis de Bonsecours, L. P. Nadeau, vicaire à St-Hilaire, Adrien Gamache, vicaire à N.-D.-Auxiliatrice, les RR. FF. Benjamin, F. S. C., d'Arthabaska, et Justinien, F. S. C., de St-Hyacinthe, R. Beaugrand, ecclésiastique.

Ont fait profession: Mlles Marie-Anne Perrault, dite Ste-Evangéline, d'Alberville, Sask.; Marie-Jeanne Benoit, Sr Marie Ste-Ancilla, de Biddeford, Me.; Mélodie Blain, Sr Béatrice du Sauveur, de Ste-Aimé; Jeannette Pellerin, Sr Anna-Marie, de Lewiston, Me.; Béatrice Morissette, Sr Jean - Philippe, d'Alberville, Mass.; Eva Noisoux, Sr St-Fulgence, de Williamansett, Mass.; Gladys Byron, Sr Paul de la Trinité, d'Alberville, Mass.; Emma Allaire, Sr Magloire-Marie, de St-Ours; Jeanne Favreau, Sr Thérèse de Notre-Dame, de Coaticook; Hélène Renaud, Sr St-Paul de Tarse, de New-Britain, Conn.; Blandine Méthé, Sr Julien du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Liliane Many, Sr Yolande du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Marie-Reine Demers, Sr Anita de Jésus, de St-Jean; Jeannette Rivard, Sr Ste-Marcienne, de Woonsocket, R. L.; Imelda L'Ecuier, Sr Philippe de la Croix, de l'Acadie; Anita Chagnon, Ste-Marie-Annonciade, de St-Jean-Baptiste; Jeanne Brillon, Sr Jean-Marie, de St-Jean-Baptiste; Marie-Ange Brumelle, Sr Ste-Delphine, d'Acton Vale; Cécile Chapdelaine, Sr Ste-Agnès, martyre, de West Warren, Mass.; Olyvière Brillon, Sr Fabien Zoel, de St-Jean-Baptiste; Alice Proulx, Sr Blanche-du-Sacré-Coeur, de Phénix, R. L.; Berthe Proulx, Sr Marie de Sion, de St-Paul d'Abbotsford; Exilda Proulx, Sr Marie-Clémentine, de Woonsocket, R. L.; Jeannette Fecteau, Sr St-Théodule, de West Warwick, R. L.; Liliane Davignon, Sr Jean-Claude, de Granby; Béatrice Aubert, Sr St-Jean-Régis, de Berlin, N. H.; Estelle Paradis, Sr St-Robert de France, de Montréal; Jeanne Tanguay, Sr Jean-Olivier, de Montréal; Antoinette Demers, Sr St-Rosius, de Woonsocket, R. L.; Horance Mathieu, Sr St-Georges d'Angleterre, de Lewiston Me.; Aliana Lallemand, Sr Elise de la Croix, de Augusta, Me.; Roland Lavalée, Sr Ste-Cécile, de Gardiner, Me.; Fernande Gouin, Sr Jean-Denis, de Sorel; Blanche Giguère, Sr St-Philippe Bénédict, de St-Robert; Anna Nadeau, Sr Thérèse du Sacré-Coeur, de Rougemont; Marguerite Ethier, Sr Thérèse de France de Ste-Victoire; Léona Lafleur, Sr St-Léon de Rome, de Williamansett, Mass.; Simonne St-Jean, Sr Ste-Angéline, de Clarenceville; Dorila Allain, Sr Marie Régia, de St-Ferdinand d'Hallifax; Rose-Aimée Leclerc, Sr Marie Anastasie, de St-Moise; Jeanne Beaulac, Sr Marie Germaine, de Cochrane, Ont.; Alma Bissonnette, Sr Marie-Laura, de Montréal; Jeannette Audette, Sr Marie Evelina, de St-Jean; Marguerite Guay, Sr Marie Virginie, de Drummondville; Rose Grégoire, Sr Marie Claudia, de St-Hyacinthe; Alice Massé, Sr Marie Annette, de LaPrésentation.

Ont fait profession: Mlles Marie-Anne Perrault, dite Ste-Evangéline, d'Alberville, Sask.; Marie-Jeanne Benoit, Sr Marie Ste-Ancilla, de Biddeford, Me.; Mélodie Blain, Sr Béatrice du Sauveur, de Ste-Aimé; Jeannette Pellerin, Sr Anna-Marie, de Lewiston, Me.; Béatrice Morissette, Sr Jean - Philippe, d'Alberville, Mass.; Eva Noisoux, Sr St-Fulgence, de Williamansett, Mass.; Gladys Byron, Sr Paul de la Trinité, d'Alberville, Mass.; Emma Allaire, Sr Magloire-Marie, de St-Ours; Jeanne Favreau, Sr Thérèse de Notre-Dame, de Coaticook; Hélène Renaud, Sr St-Paul de Tarse, de New-Britain, Conn.; Blandine Méthé, Sr Julien du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Liliane Many, Sr Yolande du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Marie-Reine Demers, Sr Anita de Jésus, de St-Jean; Jeannette Rivard, Sr Ste-Marcienne, de Woonsocket, R. L.; Imelda L'Ecuier, Sr Philippe de la Croix, de l'Acadie; Anita Chagnon, Ste-Marie-Annonciade, de St-Jean-Baptiste; Jeanne Brillon, Sr Jean-Marie, de St-Jean-Baptiste; Marie-Ange Brumelle, Sr Ste-Delphine, d'Acton Vale; Cécile Chapdelaine, Sr Ste-Agnès, martyre, de West Warren, Mass.; Olyvière Brillon, Sr Fabien Zoel, de St-Jean-Baptiste; Alice Proulx, Sr Blanche-du-Sacré-Coeur, de Phénix, R. L.; Berthe Proulx, Sr Marie de Sion, de St-Paul d'Abbotsford; Exilda Proulx, Sr Marie-Clémentine, de Woonsocket, R. L.; Jeannette Fecteau, Sr St-Théodule, de West Warwick, R. L.; Liliane Davignon, Sr Jean-Claude, de Granby; Béatrice Aubert, Sr St-Jean-Régis, de Berlin, N. H.; Estelle Paradis, Sr St-Robert de France, de Montréal; Jeanne Tanguay, Sr Jean-Olivier, de Montréal; Antoinette Demers, Sr St-Rosius, de Woonsocket, R. L.; Horance Mathieu, Sr St-Georges d'Angleterre, de Lewiston Me.; Aliana Lallemand, Sr Elise de la Croix, de Augusta, Me.; Roland Lavalée, Sr Ste-Cécile, de Gardiner, Me.; Fernande Gouin, Sr Jean-Denis, de Sorel; Blanche Giguère, Sr St-Philippe Bénédict, de St-Robert; Anna Nadeau, Sr Thérèse du Sacré-Coeur, de Rougemont; Marguerite Ethier, Sr Thérèse de France de Ste-Victoire; Léona Lafleur, Sr St-Léon de Rome, de Williamansett, Mass.; Simonne St-Jean, Sr Ste-Angéline, de Clarenceville; Dorila Allain, Sr Marie Régia, de St-Ferdinand d'Hallifax; Rose-Aimée Leclerc, Sr Marie Anastasie, de St-Moise; Jeanne Beaulac, Sr Marie Germaine, de Cochrane, Ont.; Alma Bissonnette, Sr Marie-Laura, de Montréal; Jeannette Audette, Sr Marie Evelina, de St-Jean; Marguerite Guay, Sr Marie Virginie, de Drummondville; Rose Grégoire, Sr Marie Claudia, de St-Hyacinthe; Alice Massé, Sr Marie Annette, de LaPrésentation.

Ont fait profession: Mlles Marie-Anne Perrault, dite Ste-Evangéline, d'Alberville, Sask.; Marie-Jeanne Benoit, Sr Marie Ste-Ancilla, de Biddeford, Me.; Mélodie Blain, Sr Béatrice du Sauveur, de Ste-Aimé; Jeannette Pellerin, Sr Anna-Marie, de Lewiston, Me.; Béatrice Morissette, Sr Jean - Philippe, d'Alberville, Mass.; Eva Noisoux, Sr St-Fulgence, de Williamansett, Mass.; Gladys Byron, Sr Paul de la Trinité, d'Alberville, Mass.; Emma Allaire, Sr Magloire-Marie, de St-Ours; Jeanne Favreau, Sr Thérèse de Notre-Dame, de Coaticook; Hélène Renaud, Sr St-Paul de Tarse, de New-Britain, Conn.; Blandine Méthé, Sr Julien du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Liliane Many, Sr Yolande du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Marie-Reine Demers, Sr Anita de Jésus, de St-Jean; Jeannette Rivard, Sr Ste-Marcienne, de Woonsocket, R. L.; Imelda L'Ecuier, Sr Philippe de la Croix, de l'Acadie; Anita Chagnon, Ste-Marie-Annonciade, de St-Jean-Baptiste; Jeanne Brillon, Sr Jean-Marie, de St-Jean-Baptiste; Marie-Ange Brumelle, Sr Ste-Delphine, d'Acton Vale; Cécile Chapdelaine, Sr Ste-Agnès, martyre, de West Warren, Mass.; Olyvière Brillon, Sr Fabien Zoel, de St-Jean-Baptiste; Alice Proulx, Sr Blanche-du-Sacré-Coeur, de Phénix, R. L.; Berthe Proulx, Sr Marie de Sion, de St-Paul d'Abbotsford; Exilda Proulx, Sr Marie-Clémentine, de Woonsocket, R. L.; Jeannette Fecteau, Sr St-Théodule, de West Warwick, R. L.; Liliane Davignon, Sr Jean-Claude, de Granby; Béatrice Aubert, Sr St-Jean-Régis, de Berlin, N. H.; Estelle Paradis, Sr St-Robert de France, de Montréal; Jeanne Tanguay, Sr Jean-Olivier, de Montréal; Antoinette Demers, Sr St-Rosius, de Woonsocket, R. L.; Horance Mathieu, Sr St-Georges d'Angleterre, de Lewiston Me.; Aliana Lallemand, Sr Elise de la Croix, de Augusta, Me.; Roland Lavalée, Sr Ste-Cécile, de Gardiner, Me.; Fernande Gouin, Sr Jean-Denis, de Sorel; Blanche Giguère, Sr St-Philippe Bénédict, de St-Robert; Anna Nadeau, Sr Thérèse du Sacré-Coeur, de Rougemont; Marguerite Ethier, Sr Thérèse de France de Ste-Victoire; Léona Lafleur, Sr St-Léon de Rome, de Williamansett, Mass.; Simonne St-Jean, Sr Ste-Angéline, de Clarenceville; Dorila Allain, Sr Marie Régia, de St-Ferdinand d'Hallifax; Rose-Aimée Leclerc, Sr Marie Anastasie, de St-Moise; Jeanne Beaulac, Sr Marie Germaine, de Cochrane, Ont.; Alma Bissonnette, Sr Marie-Laura, de Montréal; Jeannette Audette, Sr Marie Evelina, de St-Jean; Marguerite Guay, Sr Marie Virginie, de Drummondville; Rose Grégoire, Sr Marie Claudia, de St-Hyacinthe; Alice Massé, Sr Marie Annette, de LaPrésentation.

Ont fait profession: Mlles Marie-Anne Perrault, dite Ste-Evangéline, d'Alberville, Sask.; Marie-Jeanne Benoit, Sr Marie Ste-Ancilla, de Biddeford, Me.; Mélodie Blain, Sr Béatrice du Sauveur, de Ste-Aimé; Jeannette Pellerin, Sr Anna-Marie, de Lewiston, Me.; Béatrice Morissette, Sr Jean - Philippe, d'Alberville, Mass.; Eva Noisoux, Sr St-Fulgence, de Williamansett, Mass.; Gladys Byron, Sr Paul de la Trinité, d'Alberville, Mass.; Emma Allaire, Sr Magloire-Marie, de St-Ours; Jeanne Favreau, Sr Thérèse de Notre-Dame, de Coaticook; Hélène Renaud, Sr St-Paul de Tarse, de New-Britain, Conn.; Blandine Méthé, Sr Julien du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Liliane Many, Sr Yolande du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Marie-Reine Demers, Sr Anita de Jésus, de St-Jean; Jeannette Rivard, Sr Ste-Marcienne, de Woonsocket, R. L.; Imelda L'Ecuier, Sr Philippe de la Croix, de l'Acadie; Anita Chagnon, Ste-Marie-Annonciade, de St-Jean-Baptiste; Jeanne Brillon, Sr Jean-Marie, de St-Jean-Baptiste; Marie-Ange Brumelle, Sr Ste-Delphine, d'Acton Vale; Cécile Chapdelaine, Sr Ste-Agnès, martyre, de West Warren, Mass.; Olyvière Brillon, Sr Fabien Zoel, de St-Jean-Baptiste; Alice Proulx, Sr Blanche-du-Sacré-Coeur, de Phénix, R. L.; Berthe Proulx, Sr Marie de Sion, de St-Paul d'Abbotsford; Exilda Proulx, Sr Marie-Clémentine, de Woonsocket, R. L.; Jeannette Fecteau, Sr St-Théodule, de West Warwick, R. L.; Liliane Davignon, Sr Jean-Claude, de Granby; Béatrice Aubert, Sr St-Jean-Régis, de Berlin, N. H.; Estelle Paradis, Sr St-Robert de France, de Montréal; Jeanne Tanguay, Sr Jean-Olivier, de Montréal; Antoinette Demers, Sr St-Rosius, de Woonsocket, R. L.; Horance Mathieu, Sr St-Georges d'Angleterre, de Lewiston Me.; Aliana Lallemand, Sr Elise de la Croix, de Augusta, Me.; Roland Lavalée, Sr Ste-Cécile, de Gardiner, Me.; Fernande Gouin, Sr Jean-Denis, de Sorel; Blanche Giguère, Sr St-Philippe Bénédict, de St-Robert; Anna Nadeau, Sr Thérèse du Sacré-Coeur, de Rougemont; Marguerite Ethier, Sr Thérèse de France de Ste-Victoire; Léona Lafleur, Sr St-Léon de Rome, de Williamansett, Mass.; Simonne St-Jean, Sr Ste-Angéline, de Clarenceville; Dorila Allain, Sr Marie Régia, de St-Ferdinand d'Hallifax; Rose-Aimée Leclerc, Sr Marie Anastasie, de St-Moise; Jeanne Beaulac, Sr Marie Germaine, de Cochrane, Ont.; Alma Bissonnette, Sr Marie-Laura, de Montréal; Jeannette Audette, Sr Marie Evelina, de St-Jean; Marguerite Guay, Sr Marie Virginie, de Drummondville; Rose Grégoire, Sr Marie Claudia, de St-Hyacinthe; Alice Massé, Sr Marie Annette, de LaPrésentation.

Ont fait profession: Mlles Marie-Anne Perrault, dite Ste-Evangéline, d'Alberville, Sask.; Marie-Jeanne Benoit, Sr Marie Ste-Ancilla, de Biddeford, Me.; Mélodie Blain, Sr Béatrice du Sauveur, de Ste-Aimé; Jeannette Pellerin, Sr Anna-Marie, de Lewiston, Me.; Béatrice Morissette, Sr Jean - Philippe, d'Alberville, Mass.; Eva Noisoux, Sr St-Fulgence, de Williamansett, Mass.; Gladys Byron, Sr Paul de la Trinité, d'Alberville, Mass.; Emma Allaire, Sr Magloire-Marie, de St-Ours; Jeanne Favreau, Sr Thérèse de Notre-Dame, de Coaticook; Hélène Renaud, Sr St-Paul de Tarse, de New-Britain, Conn.; Blandine Méthé, Sr Julien du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Liliane Many, Sr Yolande du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Marie-Reine Demers, Sr Anita de Jésus, de St-Jean; Jeannette Rivard, Sr Ste-Marcienne, de Woonsocket, R. L.; Imelda L'Ecuier, Sr Philippe de la Croix, de l'Acadie; Anita Chagnon, Ste-Marie-Annonciade, de St-Jean-Baptiste; Jeanne Brillon, Sr Jean-Marie, de St-Jean-Baptiste; Marie-Ange Brumelle, Sr Ste-Delphine, d'Acton Vale; Cécile Chapdelaine, Sr Ste-Agnès, martyre, de West Warren, Mass.; Olyvière Brillon, Sr Fabien Zoel, de St-Jean-Baptiste; Alice Proulx, Sr Blanche-du-Sacré-Coeur, de Phénix, R. L.; Berthe Proulx, Sr Marie de Sion, de St-Paul d'Abbotsford; Exilda Proulx, Sr Marie-Clémentine, de Woonsocket, R. L.; Jeannette Fecteau, Sr St-Théodule, de West Warwick, R. L.; Liliane Davignon, Sr Jean-Claude, de Granby; Béatrice Aubert, Sr St-Jean-Régis, de Berlin, N. H.; Estelle Paradis, Sr St-Robert de France, de Montréal; Jeanne Tanguay, Sr Jean-Olivier, de Montréal; Antoinette Demers, Sr St-Rosius, de Woonsocket, R. L.; Horance Mathieu, Sr St-Georges d'Angleterre, de Lewiston Me.; Aliana Lallemand, Sr Elise de la Croix, de Augusta, Me.; Roland Lavalée, Sr Ste-Cécile, de Gardiner, Me.; Fernande Gouin, Sr Jean-Denis, de Sorel; Blanche Giguère, Sr St-Philippe Bénédict, de St-Robert; Anna Nadeau, Sr Thérèse du Sacré-Coeur, de Rougemont; Marguerite Ethier, Sr Thérèse de France de Ste-Victoire; Léona Lafleur, Sr St-Léon de Rome, de Williamansett, Mass.; Simonne St-Jean, Sr Ste-Angéline, de Clarenceville; Dorila Allain, Sr Marie Régia, de St-Ferdinand d'Hallifax; Rose-Aimée Leclerc, Sr Marie Anastasie, de St-Moise; Jeanne Beaulac, Sr Marie Germaine, de Cochrane, Ont.; Alma Bissonnette, Sr Marie-Laura, de Montréal; Jeannette Audette, Sr Marie Evelina, de St-Jean; Marguerite Guay, Sr Marie Virginie, de Drummondville; Rose Grégoire, Sr Marie Claudia, de St-Hyacinthe; Alice Massé, Sr Marie Annette, de LaPrésentation.

Ont fait profession: Mlles Marie-Anne Perrault, dite Ste-Evangéline, d'Alberville, Sask.; Marie-Jeanne Benoit, Sr Marie Ste-Ancilla, de Biddeford, Me.; Mélodie Blain, Sr Béatrice du Sauveur, de Ste-Aimé; Jeannette Pellerin, Sr Anna-Marie, de Lewiston, Me.; Béatrice Morissette, Sr Jean - Philippe, d'Alberville, Mass.; Eva Noisoux, Sr St-Fulgence, de Williamansett, Mass.; Gladys Byron, Sr Paul de la Trinité, d'Alberville, Mass.; Emma Allaire, Sr Magloire-Marie, de St-Ours; Jeanne Favreau, Sr Thérèse de Notre-Dame, de Coaticook; Hélène Renaud, Sr St-Paul de Tarse, de New-Britain, Conn.; Blandine Méthé, Sr Julien du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Liliane Many, Sr Yolande du Sacré-Coeur, de St-Sébastien; Marie-Reine Demers, Sr Anita de Jésus, de St-Jean; Jeannette Rivard, Sr Ste-Marcienne, de Woonsocket, R. L.; Imelda L'Ecuier, Sr Philippe de la Croix, de l'Acadie; Anita Chagnon, Ste-Marie-Annonciade, de St-Jean-Baptiste; Jeanne Brillon, Sr Jean-Marie, de St-Jean-Baptiste; Marie-Ange Brumelle, Sr Ste-Delphine, d'Acton Vale; Cécile Chapdelaine, Sr Ste-Agnès, martyre, de West Warren, Mass.; Olyvière Brillon, Sr Fabien Zoel, de St-Jean-Baptiste; Alice Proulx, Sr Blanche-du-Sacré-Coeur, de Phénix, R. L.; Berthe Proulx, Sr Marie de Sion, de St-Paul d'Abbotsford; Exilda Proulx, Sr Marie-Clémentine, de Woonsocket, R. L.; Jeannette Fecteau, Sr St-Théodule, de West Warwick, R. L.; Liliane Davignon, Sr Jean-Claude, de Granby; Béatrice Aubert, Sr St-Jean-Régis, de Berlin, N. H.; Estelle Paradis, Sr St-Robert de France, de Montréal; Jeanne Tanguay, Sr Jean-Olivier, de Montréal; Antoinette Demers, Sr St-Rosius, de Woonsocket, R. L.; Horance Mathieu, Sr St-Georges d'Angleterre, de Lewiston Me.; Aliana Lallemand, Sr Elise de la Croix, de Augusta, Me.; Roland Lavalée, Sr Ste-Cécile, de Gardiner, Me.; Fernande Gouin, Sr Jean-Denis, de Sorel; Blanche Giguère, Sr St-Philippe Bénédict, de St-Robert; Anna Nadeau, Sr Thérèse du Sacré-Coeur, de Rougemont; Marguerite Ethier, Sr Thérèse de France de Ste-Victoire; Léona Lafleur, Sr St-Léon de Rome, de Williamansett, Mass.; Simonne St-Jean, Sr Ste-Angéline, de Clarenceville; Dorila Allain,

ON CRAINT UNE GUERRE DE PRIX SANS MERCI DANS NOTRE INDUSTRIE DU PAPIER-JOURNAL

Tout ce qui touche l'industrie du papier-journal est d'un grand intérêt pour nos gens. Ce n'est donc pas sans une certaine avidité qu'on a étudié, ces jours-ci, la teneur du "code" des papeteries soumis à la National Industrial Recovery Administration de Washington. Après avoir examiné ce document, toutefois, on en est venu à la conclusion que l'industrie canadienne du papier se trouve dans une position aussi obscure qu'auparavant. Il est vrai que depuis quelque temps, le papier-journal est plus en demande que naguère, mais la menace d'une nouvelle baisse dans les prix persiste toujours, et personne ne connaît le moment où sera déclenchée une seconde offensive de concurrence à mort dans ce domaine.

Le colonel Price, président de Price Brothers, disait récemment dans une entrevue: "Jusqu'ici nous n'avons enduré que la moitié du mal". Il soulignait en même temps le danger possible d'une nouvelle baisse dans les prix et ajoutait que, bien que le prix officiel du papier-journal fut de \$40 à New-York, des firmes américaines vendaient aussi bon marché que \$31 la tonne. Si les prix continuent à baisser, dit encore le colonel Price, "il en résultera une guerre sans merci sur ce terrain. Si jamais cette guerre se déclare pour de bon, personne ne sait ce qui pourra en résulter. Tout ce qu'on peut dire, c'est que les papeteries sont en si mauvaise posture qu'elles ne sauraient résister longtemps à un effort exténuant. En attendant que la firme Price est concernée, une bonne partie de ses affaires sont négociées avec l'Angleterre et réglée en livres sterling, de sorte que nous ne sommes pas atteints par la chute du dollar américain".

On a proposé déjà de former une commission royale comprenant des représentants du Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick, mais plusieurs importantes papeteries soutiennent que cela n'est pas nécessaire. Il n'en reste pas moins vrai que, financièrement, la position des papeteries est défavorable à l'heure qu'il est. Une réorganisation à peu près générale semble encore être l'unique solution aux maux dont souffre cette industrie. La situation reste la même qu'il y a un mois, alors qu'un important personnage de l'industrie disait: "Plusieurs des plus importantes papeteries ont été accablées au seuil de la faillite. Une concurrence malsaine et destructive, ajoutée à la capacité trop grande des usines, sont cause des embarras sérieux auxquels toute l'industrie papetière doit faire face".

CHRONIQUE THÉÂTRALE

LE COSTUME

Pour terminer cette étude: "Maquillage et Costume" nous traiterons assez brièvement de cette dernière partie.

Il serait inutile d'ajouter des phrases aux phrases alors que nous pouvons résumer notre pensée en quelques mots. S'il s'agit de théâtre professionnel il en serait autrement, mais pour ce qui regarde les amateurs tout doit nécessairement se simplifier... ce qui est parfois poussé à l'extrême.

Disons tout d'abord que lorsqu'il est appelé à jouer un rôle de personnage historique, pour aucune raison l'acteur n'a le droit de manquer de respect aux exigences de ce costume, un costume historique incomplet ou faux est tout à fait ridicule; on doit y porter une attention particulière.

Les costumes militaires surtout n'ont jamais ou presque leur genre distinctif, on voit, et il n'est pas rare, des pièces françaises, rendues en costumes anglais, imitant l'effet sur l'auditoire, surtout si celui-ci est le moins distingué. Les costumes de l'exactitude des détails de la pièce et le succès s'en trouvent par là même amoindris.

Lorsque des costumes d'un autre âge sont nécessaires, redingote ou autres l'acteur devra voir à ce que l'habit en question ne soit ni trop étroit ni trop grand, rien n'est plus disgracieux qu'un habit où l'on ne paraît pas chez soi, et ici j'ajouterais qu'on devra faire un examen minutieux de l'ensemble, voir minutieusement si l'habit est bien bonneté.

Pour ma part, croyez-moi que j'y porterai une attention très spéciale chaque fois que j'aurai à remplir un rôle; car je me souviendrai toujours qu'un soir où je jouais un "comte" très noble, j'avais endossé à la hâte une redingote trop ample, et comme le temps pressait le régisseur ne me permit pas de retarder le lever du rideau pour la changer. J'en ai donc sur la scène, le rideau se leva, et... au milieu d'une belle tirade je m'aperçus qu'en plus de l'ampleur de ma redingote où je me sentais comme dans un sac, dans ma hâte j'avais mal boutonné... Un côté pendait au bout d'environ trois ou quatre pouces de l'autre, voyez vous-mêmes dans quel état je me trouvais; en plus de mériter quelques sourires pour mon curieux accoutrement je suis persuadé que le manque d'aise que j'avais m'empêcha de rendre mon rôle comme je l'avais conçu.

Cette leçon devait servir à ceux qui attendent à la dernière minute pour préparer leur costume. Ce qui est aussi fréquent c'est le manque d'ordre dans la coulisse, au sujet des costumes. Chaque acteur devrait avoir ou sa valise ou sa boîte contenant tous les accessoires dont doit se servir durant la veillée; il éviterait non seulement d'ennuyer le régisseur par toutes sortes de questions, mais encore serait rassuré de tout avoir sous la main à la minute qu'il en a besoin. L'excéntricité doit être aussi évitée dans l'habillement sur la scène, ceci porte toujours à rire, la modération et le bon goût forment un succès dans ce sens.

Ceci ne veut pas dire que l'acteur doit se négliger, au contraire, mais comme dans toute autre chose il y a un juste milieu; c'est ce qu'il faut. Je crois avoir tout le résumé de ce que je voulais dire sur le sujet aussi je terminerai cette étude par une phrase de M. Eugène Laballe, qui peut s'appliquer non seulement sur la scène mais dans toutes les circonstances: "Être bien habillé, c'est la moitié du succès".

La semaine prochaine nous commencerons l'étude du "Théâtre mixte dans St-Hyacinthe".

Pierre LEGRAND
St-Hyacinthe, le 8 août 1933.

THEATRE CORONA, No. 91,677
THEATRE CORONA, No. 91,760

LE SURMENAGE

Le surmenage existe, mais le plus grand nombre de ceux qui s'en croient les victimes subissent les conséquences d'un régime de vie contraire aux lois de l'hygiène. La sensation de fatigue dont ils se plaignent et qu'ils attribuent à leur travail dépend ordinairement du mauvais air, d'une alimentation déficiente ou des soucis dont ils se chargent.

La vacance fait du bien à la santé, non pas par la cessation du travail mais par les avantages qu'elle procure: bon air, soleil, jeux et absence d'inquiétude. Dans un certain sens, il est vrai que bien des gens se surmenent chez eux parce qu'ils ne savent pas prendre d'eux-mêmes un soin raisonnable et qu'ainsi ils deviennent incapables d'exécuter le travail qu'ils devraient faire.

Privé de bon air, de soleil, de repos et d'exercice, le corps humain n'est pas plus capable de donner un bon rendement que n'est une machine quelconque négligée. De plus, si l'organisme est empoisonné par une élimination incomplète lors qu'existent les infections locales, sa capacité de travail est encore amoindrie.

L'affaiblissement est rarement dû au surmenage, si toutefois il peut l'être. Il résulte de la négligence des principes simples de l'hygiène individuelle. Comme cette négligence se rencontre chez les gens actifs, on en attribue la cause au surmenage. De plus, quand on devient malade on est plus porté à inculquer l'excès de travail que sa propre négligence.

Celui qui est en santé éprouve du plaisir à travailler et à se récréer. Pour continuer cet heureux état, il convient de se plier aux règles de l'hygiène, sinon le travail dégénère en surmenage et la récréation devient un véritable travail.

Après la cinquantaine, on peut travailler et on doit prendre de l'exercice, mais il faut proportionner le travail et l'exercice à l'âge.

COSTUMES DE SPORTS ET DE VOYAGES

Écosse, rayures, damiers ont une place importante dans la préparation des costumes de sports et de voyages.

Moins fragiles que les tissus unis, ils présentent ce très grand avantage d'être réjouissants à la vue. L'élégance actuelle les emploie rarement seuls. Elle se plaît, au contraire, à mitiger la vigueur de leurs coloris éclatants dans le mélange de tissu uni.

On fera par exemple un costume de sport avec jupe de lainage uni rouge et jaquette de lainage quadrillé de rouge et de noir; la jaquette ajustée, accompagnée d'un petit collet genre postillon.

Parfois les ensembles sont de fantaisie plus étudiée et plus compliquée, car ils comprennent la blouse dont les nuances s'harmonisent à celles du manteau et de la jupe. Voici un modèle en lainage marine quadrillé de vert. La jupe est faite de deux parties; c'est-à-dire d'un devant droit, formant jupe étroite fendue derrière, sur laquelle revient une autre jupe tunique laquelle laisse voir, en tablier, un peu de la première jupe. Cette jupe est accompagnée d'une blouse en jersey marine avec petit col droit et très bas. Un manteau droit trois-quarts, en jersey marine, termine le tout. Il se ferme devant par une patte boutonnée de deux boutons. Larges poches avec boutons.

La poche joue un rôle très

important dans la nouveauté des tailleurs, on la retrouve presque partout sur la jupe et la jaquette. Souvent même, elle est posée sur la manche, sur la jupe, sur l'empèchement des hanches. Beaucoup ont un petit rabat en forme de portefeuille qui ferme par un bouton.

La robe écossaise plissée à la jupe remonte souvent par des bretelles sur une blouse en lainage uni d'un des tons de l'écosse, un col rond en écosse rappelle seul avec les bretelles les coloris de la jupe sur le corsage.

Il est à remarquer (ainsi que nous le disions précédemment) qu'il est rare de voir l'écosse employée seule, mais les proportions dont il se mélange à l'uni sont très variables. On fait des toilettes en écosse pour sport ou voyage où la note de l'uni se retrouve seulement au plastron, au col, aux poignets alors que, très souvent aussi, c'est sous l'aspect décoratif que l'écosse apparaît sur le lainage uni.

Pour le voyage, on fait beaucoup de lainage beige avec col et poignets en écosse beige et rouge, en beige et bleu vif, de marron avec marron quadrillé de rouge, de vert avec quadrillé blanc et vert. Et, comme toute toilette actuelle réclame l'ensemble, on a le toquet ou le canotier en paille mélangée du ton de l'écosse avec au bord des gants à crispin une bande en lainage écossais.

Le costume est-il en lainage chiné? la blouse donnera la note amusante du modèle, elle se fera alors en jersey souple du ton d'un des mouchetés du tissu. Comme garniture, des galonnets de lamé, des fermetures "éclair".

Très actuelles aussi sont les garnitures en laine tricotée se mélangeant à la fantaisie des tissus de lainage. Ces ornements, sans avoir l'importance de sweater, occupent cependant sur le corsage une place assez importante sous la forme de guimpe ou d'empèchement. Sur un très joli modèle en lainage marron, voici dans le haut du corsage un empèchement en laine tricotée à la main en grosses côtes, à manches longues en laine orange, le corsage s'attache à peu près à mi-hauteur du buste à l'empèchement. Petit fichu en écosse marron et orange drapé à l'encolure.

On peut aussi faire le corsage en lainage à manches courtes, découpé sur une guimpe à longues manches en laine tricotée, ceinture et poches en tricot.

Pour accompagner la correction des costumes de voyage il n'est rien, — lorsque la chaleur le permet, — de préférable au feutre. Actuellement on fait beaucoup du chapeau d'homme à fond cabossé en feutre gris dont la calotte est entourée soit d'un gros grain même ton, soit d'un gros grain marine; nous connaissons toutes la forme classique de ce chapelier.

Les femmes portent généralement le bord du feutre rabattu devant et relevé en arrière. La calotte est drapée de plis faits à la main et dont la de la coquette.

Celles qui n'aiment pas le feutre le remplacent par la toque de gros grain ou par le canotier de paille picot garni de rubans cirés, ces rubans entourent la calotte et viennent former en arrière des petits nœuds plats qui se superposent les uns sur les autres.

Une jolie idée à propos de costume de voyage consiste à harmoniser les tons du chapeau à ceux de la toilette. Il s'agit d'un tailleur de lainage gris porté avec une blouse de crêpe de Chine marine à motifs blancs. Le canotier était fait en paille satinée grise de la teinte du tailleur avec passe doublée du tissu de la blouse, c'est-à-dire de crêpe de Chine marine à motifs blancs. Un biais en même tissu enroulait la calotte et venait se terminer devant en forme d'étoile.

Ce souci d'assortir au tailleur de voyage la fantaisie de la coiffure, ajoute une allure de coquetterie très féminine à la correction du costume.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

LA BANANE

Le fruit des sages

Par Barbara B. Brooks

"Le fruit des sages", telle est la signification du nom scientifique de la banane: "Musa Sapientum". Ce nom lui vient d'une légende hindoue: les mages de l'Inde se reposaient à l'ombre du bananier et se rafraîchissaient de son fruit. De toute antiquité, la valeur nutritive de la banane a été reconnue. La science nous dit maintenant qu'elle est précieuse, non seulement pour les adultes, mais pour les enfants et les nourrissons. Sa valeur nutritive est telle qu'elle suffirait à justifier son fréquent usage. Elle possède cependant bien d'autres vertus que la recommandation. C'est d'abord un aliment combustible riche en hydro-carbures. Elle contient en plus une proportion appréciable de sels minéraux essentiels. Et elle est riche en vitamines A, B, et C. En sorte que son qualificatif de "Fruit des sages" se trouve pleinement justifié.

Nous savons à présent que les indigestions causées par les bananes étaient autant de notre faute que les crampes qui résultent de l'absorption de pommes vertes. La banane, comme tous les autres fruits, doit être complètement mûre pour être mangée crue. Il faut que le vert ait disparu du bout et que la peau jaune foncé soit mouchetée de brun. A ce point de maturité, la banane possède une saveur exquise et est facilement assimilable. En cuisine, on peut tolérer un peu de vert sur son écorce.

Scellée par la nature, qui l'a mise à l'abri de la poussière des bactéries et des insectes, dans son propre emballage, la banane est l'un des fruits les plus commodes que nous ayons. Elle est prête à servir avec peu de préparation. On peut même la trancher plusieurs heures avant de la servir sans qu'elle se décolore, pourvu qu'on prenne les précautions voulues. Il suffit de couvrir le fruit d'un sirop composé d'une 1/2 tasse de sucre et une tasse d'eau, ou, si on l'emploie en salade, de la mêler au jus des fruits frais ou au sirop des fruits en conserve.

N'avez-vous pas l'eau à la bouche à la pensée d'une tarte à la crème de bananes, convertie d'une appétissante meringue?

Tarte à la crème de bananes et de citron. — 1 1/3 tasse lait condensé, (1 boîte), 1/2 tasse jus de citron, 2 cuil. à thé zeste de citron râpé, 2 bananes. Mêlez bien le lait condensé, le jus et le zeste de citron et remuez jusqu'à épaississement. Foncez un moule à tarte (9 pces.) avec la croûte ci-dessous.

Croûte aux flocons de blé d'Inde. — 4 tasses flocons de blé d'Inde, 1/4 tasse sucre, 1 tasse beurre (fondu) 1/2 cuil. à thé cannelle.

Passez les flocons de blé d'Inde au hachoir, en employant le couteau fin. Vous aurez environ 1 tasse de miettes. Mêlez avec le sucre, le beurre et la cannelle. Beurrez un moule à tarte (9 pouces) et foncez de cette croûte le fond et les parois. Cuisson à four modéré (400° F.) environ 10 minutes.

Garnissez la croûte avec le démolé de crème et le dessus avec des tranches minces de bananes. Puis couvrez de la meringue suivante:

3 blancs d'œufs, 6 cuil. à soupe sucre, quelques grains de sel, 1/4 cuil. à thé essence de vanille.

Battez les blancs d'œufs ferme, puis ajoutez le sucre graduellement. Battez en neige. Ajoutez la vanille. Étendez sur la tarte. Cuisson à four doux (300° F.) durant 20 minutes.

Le Soufflé de Son aux Fruits est une nouvelle découverte. Vous conviendrez qu'il vaut qu'on s'y arrête.

Soufflé de son aux fruits. — 1 1/4 tasse sucre, 1/4 tasse farine, 1/2 cuil. à thé sel, 2 tasse lait, 4 jaunes d'œufs bien battus, 1 citron, jus et zeste râpé, 1/3 orange, jus et zeste râpé, 1/4 tasse son, 1/4 tasse beurre fondu, 4 blancs d'œufs bien battus, 2 bananes.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

Amalgamez les ingrédients secs; ajoutez le lait, les jaunes d'œufs, le jus et le zeste des fruits, le son et le beurre. Amalgamez au démolé les blancs battus. Tranchez les bananes dans une casserole boursée et versez le soufflé dessus. Déposez la casserole dans une lèchefrite d'eau chaude pour l'enfourner. Chauffez préalablement le four à 375°. Faites cuire 10 minutes à 375°, puis 45 minutes à 300°. Ces températures ont été éprouvées avec les mets dans un plat émaillé allant au four.

DES AVIATEURS BATISSENT UNE VILLE DANS LA JUNGLE

Une des lignes aériennes les plus étonnantes est aujourd'hui en pleine activité en Nouvelle-Guinée. Depuis la guerre, la Grande-Bretagne possède environ la moitié de l'île, l'autre moitié appartenant aux Pays-Bas. En 1927, on a découvert de grands gisements d'or sur le territoire britannique à Bulalo, près de Wau, à 40 milles de la côte du golfe Huon. Pour atteindre ces terrains aurifères par voie ferrée, il aurait fallu abattre une jungle impénétrable et traverser trois chaînes de montagnes. De là naquit l'idée d'une ligne aérienne qui prit corps dans la Société "Guinea Airways Ltd".

On fit des explorations réussies avec un avion monomoteur en bois, mais le climat tropical fut trop dur pour l'appareil. On eut alors recours à un équipement en métal, avec un succès étonnant dans des conditions de transport aussi difficiles, et on décida de créer une flotte de Junkers de transport, pour établir une base dans la brousse, à Bulalo.

Il fallut pour cela des avions de transport puissants; on acheta donc trois Junkers, entièrement métalliques, du type 31, munis de moteurs américains Hornet.

En une année et demie, ces avions ont transporté, au-dessus de la jungle et des montagnes, pièce par pièce, un grand nombre d'objets divers: deux dragues, complètes, pesant 1,200 tonnes chacune; le matériel pour une station hydro-électrique de 4,000 kilowatts; des compresseurs d'air, des machines à vapeur, deux scies mécaniques, des tracteurs-chenilles, des automobiles, etc., etc.; au total, plus de 4,000 tonnes.

Deux des avions ont fait, respectivement, 458 et 462 voyages à Bulalo. Le troisième, allant à Wau, en fait 287, transportant au total 900 tonnes de marchandises.

M. Richard E. Hulgren, représentant de MM. Pratt et Whitney, constructeurs de ces avions, vient de retourner d'une tournée d'inspection sur cette ligne aérienne. Il nous a raconté comment l'un des avions a pu charger, avec l'aide des noirs, une partie de la drague, pesant 3,450 kilos, pour la porter à Wau, à 5,500 pieds au-dessus du niveau de la mer. Ce travail est d'autant plus difficile que les aérodro-mes, où les avions Junkers-Hornet opèrent, sont de petits champs humides et recouverts d'une herbe épaisse que de nombreux hommes doivent couper sans cesse.

Les aviateurs de cette ligne n'ont à compter que sur l'aide des indigènes primitifs; on recrute ceux-ci dans les villages environnants et on les paie 1 livre comme salaire, ajoutée à une cuillère, un bol, une couverture et une assiette, le tout valant également environ 1 livre. Certains s'enfuient, dès la réception de ce salaire, vers leurs villages dans les montagnes; mais la plupart exécutent le contrat.

NEW-YORK TIMES.

LES DOULEURS DE CROISSANCE

Dans une proportion élevée, la mortalité et la morbidité chronique sont causées par la maladie organique du cœur qui provient, dans un bon nombre de cas, de la fièvre rhumatismale pendant l'enfance.

La fièvre rhumatismale est toujours une maladie grave. Quoi qu'elle ne semble être que très légère chez les enfants et chez les adultes, elle peut cependant causer beaucoup de tort au cœur.

Quand un enfant est atteint de fièvre aiguë et il se plaint de douleurs dans les articulations, les parents doivent toujours comprendre que c'est là un état grave, et faire venir le médecin le plus tôt possible.

Il est à regretter que la plupart des parents ne semblent se préoccuper guère des douleurs de croissance, peut-être parce que le nom qui leur est donné semble supposer que la croissance en est la cause, ce qui n'est pas juste. La croissance ne cause pas la douleur. Il ne faut pas traiter ces douleurs à la légère, car elles sont souvent les avant-coureurs de la fièvre rhumatismale.

Il ne s'ensuit pas que tous les enfants qui se plaignent de douleurs de croissance sont atteints de fièvre rhumatismale. Ces douleurs peuvent provenir de quelque emploi exagéré des muscles, ce qui a lieu par exemple quand l'enfant commence à patiner. Les chaussettes mal faites ainsi que la coxalgie sont aussi des causes

de douleurs aux jambes. Les douleurs de la fièvre rhumatismale ne sont pas identiques dans tous les cas. Dans certains cas, ce sont les deux bras et les deux jambes qui en sont atteints et les douleurs se montrent si l'enfant s'exerce ou non. Souvent, les douleurs sont si aiguës qu'elles empêchent l'enfant de dormir.

Nous voulons donc faire comprendre aux parents qu'ils ont tort de ne pas se préoccuper des douleurs de croissance. Nous voulons leur faire comprendre que si ces douleurs ne sont pas soignées la maladie de cœur peut en résulter.

Les douleurs de croissance, la danse de Saint-Guy, l'amygdalite et la maladie de cœur se montrent parfois chez le même enfant. Chacune de ces maladies demande des soins précoces. Le cœur a besoin de repos, et le repos au lit pendant une longue période s'impose dans certains cas.

La maladie de cœur chez l'adulte est toujours à craindre. Il est vrai qu'il est possible de régler la manière de vivre à la capacité de l'organe malade. Mais il faut d'abord prévenir la maladie de cœur, et pour cela il faut la soigner dès l'apparition des premiers symptômes, parmi lesquels se trouvent les douleurs de croissance.

Pour questions au sujet de la santé générale écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184 rue Collège, Toronto.

LA MORT DE STELLA, ENFANT DE L'AMOUR

Un drame étrange vient de se produire dans un petit village de la campagne danoise, à Helsingue. Un grand et riche propriétaire de l'endroit, très considéré dans les environs, M. Anders Joergen-Larsen, et sa femme ont assassiné leur propre fille, une fillette de trois ans qu'ils adoraient.

La petite victime, Stella, était l'enfant de la sœur de Mme Joergen-Larsen. L'amour qu'elle inspira à sa tante et son oncle, elle devait le payer de sa vie. Joergen-Larsen et sa femme, âgés respectivement de 44 et de 36 ans, n'avaient pas d'enfant. Ils aimaient la petite Stella au point qu'ils préférèrent la tuer plutôt que de la rendre à sa mère.

Cette dernière, Johanna Petersen, avait été la maîtresse d'un peintre danois connu. Stella était née de cette union. Mais une brouille étant intervenue peu après sa naissance entre les deux amants, l'enfant devint très vite une source d'embarras pour la mère. C'est alors que la sœur de Johanna Petersen, Mme Andes Joergen-Larsen, s'apitoya sur la petite Stella. D'accord avec son mari qui, comme elle-même, regrettaient profondément de ne pas

NOTES LOCALES

RÉSULTATS
DES COURSES À
ST-PIE DE BAGOT

Nous publions ci-dessous les résultats des courses tenues à Saint-Pie, les 7 et 8 août dernier.

Pour l'information de nos lecteurs nous tenons à donner les précisions suivantes: Le chiffre qui précède le nom du cheval indique son classement avant les courses. Les chiffres qui suivent le nom du propriétaire du cheval indiquent les "heats". Enfin le chiffre entre parenthèses indique le classement dans la division des argents.

Lundi 7 août
Classe 2.30 Amble et Trot — \$150.
3-Bénite Mable, Dupont, 6-5-6.
5-St-Jérôme Boy, Huot, 3-2-4 (3).
1-Dr. Peter, Drolet, 1-1-1 (1).
2-D. Direct, Gagnier, 5-7-7.
4-Eva Worthly, Smith, 8-6-3 (2).
6-Roy Peter, Jos, Roy, 7-8-8.
Temps: 2.21 — 2.22 — 2.17.
Classe 2.22 Amble et Trot — \$200.
1-Every, Gendron, 5-5-5.
3-C. Hanover, Potvin, 1-1-1 (1).
4-J. V. Jean, Tillotson, 3-3-2 (4).
2-Baby L., Fafard, 2-2-4 (2).
5-E. Direct, Cournoyer, 4-4-2 (3).
Temps: 2.20 — 2.17 — 2.18.
Classe 2.17 Trot — \$200.
3-McGregor, Cameron, 6-2-4 (3).
6-C. A. Bell, Langlois, 1-1-1 (1).
5-F. G. J. Monty, 4-6-5.
2-H. Watt, Ostiguy, 5-4-3.
1-Baba Vini, Tremblay, 2-5-6 (4).
4—, Gale, 4-3-2 (2).
Temps: 2.14 — 2.13 — 2.14.

Mardi 8 août
Classe 2.26 Amble et Trot — \$150.
1-E. G. Lachapelle, 3-4-7 (4).
4-J. Barongale, Huot, 5-3-6.
5-Patrons, Rideker, 2-2-2 (2).
6-Greta Garbo, Tillotson, 7-7-4.
8-A. Grattan, Tillotson, 9-6-9.
2-Royal Girl, Mailley, 1-1-1 (1).
3-Doctor B., Browning, 10-9-10.
7-P. Bengen, Brosseau, 11-5-5.
10-B. Vini, Tremblay, 4-5-3 (3).
3-T. Great, Scott, 11-8-8.
Temps: 2.14 — 2.13 — 2.16.
Classe 2.17 Amble et Trot — \$200.
4-O. Peter, McKay, 4-3-3 (3).
2-Angus Peter, Potvin, 3-4-4 (4).
5-Grattan, Rideker, 2-2-2 (2).
3-S. Todd, Ostiguy, 1-1-1 (1).
1-Lou Dillon, Cardin, 6-6-4.
6-Leta Dillon, St-Marie, 5-5-5.
Temps: 2.12 — 2.13 — 2.14.
Classe 2.12 — \$200.
1-Star Unka, Cameron, 3-3-3 (3).
2-H. Direct, Bélanger, 1-1-1 (1).
3-T. Signal, Gale, 2-2-2 (2).
Temps: 2.17 — 2.10 — 2.17.

BEAU SUCÈS DU
PIQUE-NIQUE DU
CLUB OUVRIER IND.

Les membres du Club Ouvrier Ind. ont raison d'être fiers du succès de leur pique-nique, dimanche dernier. Quelques centaines de personnes y ont pris part.

On y a fait la distribution d'un grand nombre de prix aux gagnants des différentes courses qui avaient été organisées pour la circonstance.

Dans la section des dames, des demoiselles et des fillettes, les gagnantes ont été les suivantes: Mme Albert St-Jean, Mme Donat Bouchard, Mme Roméo Bousquet, Mme Elédge Hamel, Mlle Juliette Brodeur, Mlle Jeanne Filibotte, Mlle Céline Tanguay, Mlle Gertrude Hébert et Mlle Verrette. Dans le groupe des hommes mariés et des garçons: MM. René Languevin, Emile Bédard, Elédge Hamel, Philippe Nadeau, Roméo Bousquet, Lucien Chagnon, M. Létourneau, Willie Allard, Jean-Marie Guertin, Fernand Guertin; et bon nombre d'autres prix furent également distribués.

Dans les deux parties de la balle moulée, les hommes ont eu les honneurs dans chaque partie. Le prix de présence a été gagné par Mlle Verrette.

Le président du club, M. Tanguay, a remercié les gens qui avaient bien voulu prendre part au pique-nique et d'y être venus en grand nombre.

L'honorable T.-D. Bouchard a adressé la parole aux centaines de personnes présentes. Il s'est dit heureux de se trouver parmi les ouvriers. En quelques mots il a expliqué le but du projet de la municipalisation de l'électricité pour la ville de Saint-Hyacinthe.

A la fin de son discours il a invité les dames avec leurs enfants à faire une promenade sur l'eau à bord de son yacht. On a remarqué aussi la présence des échevins Paul Richer et Isidore Saint-Jean.

LE DOCTEUR BÉDARD

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro de la semaine dernière, le dentiste Bédard, de notre ville, qui est parti pour Chicoutimi dimanche dernier, nous écrit pour nous dire que la convention des dentistes est un véritable succès.

Le programme de la convention est très chargé, et malgré la chaleur tropicale qu'il fait à Chicoutimi, les dentistes n'en sont pas pour si peu découragés à la petite convention qu'ils rapporteront de cette convention leur vaudra une "mine" de jolis profits, et une satisfaction complète pour leur clients.

Il nous dit que l'Exposition régionale de visiteurs. Cet événement mondial est un véritable foyer d'activités et d'intérêt.

UNE FÊTE INTIME

Mercredi soir dernier, chez le docteur Yves Lafleur, dentiste de notre ville, un groupe d'amis se réunissait à l'occasion d'un "send-off" à M. Alphonse Oumet, jusque-là comptable à la Banque de Montréal de notre ville, qui vient d'être nommé gérant de la succursale de la même banque à Napierville.

On a présenté à M. Oumet, comme cadeau, une magnifique montre-bracelet.

Parmi les personnes présentes on a remarqué: MM. Paul Lantôt, C. Mercure, le docteur H. Gagnon, Me Ph. Pothier, R. Lafrance, René Desjardins, H. Chapdelaine, R. Hamel, M. Bourbeau, le docteur Lafleur, et autres.

LE DANGER VIENT
DES PERSONNES,
NON DES OBJETS

La survie des germes qui causent les maladies contagieuses est comparativement de courte durée en dehors de l'organisme humain. Pour contrôler ces germes, les recherches doivent porter sur les personnes qui les hébergent afin de les isoler.

Ce qui constitue le danger chez ces personnes ce sont leurs sécrétions ou leurs excréments qui contiennent les germes de leur maladie et qui sont ainsi la cause presque toujours directe de la propagation de la maladie. Ce sont les gouttelettes fraîches du nez et de la bouche, lancées directement autour d'elles par les personnes qui toussent, qui éternuent et qui crachent sans précautions qui sont dangereuses. C'est la salive encore humide laissée sur une coupe commune et est une menace pour celui qui viendra s'en servir immédiatement après sa contamination. Ce sont les mains chaudes et humides lorsqu'elles sont souillées par des excréments qui transportent les germes dont elles sont chargées, directement à la bouche, ou indirectement par l'intermédiaire des aliments que l'on prend.

La méthode moderne à suivre pour avoir du succès dans la lutte contre les maladies contagieuses à l'école consiste à avoir un médecin scolaire et un infirmier scolaire, celui-ci jouant le rôle le plus important. Par la surveillance régulière des enfants à l'école et par l'examen de ceux qui sont absents de l'école on parvient à découvrir des cas et à en reconnaître d'autres à leur début. Le contrôle que l'on peut ainsi exercer empêche la maladie de se répandre.

Le lavage des pupitres et des meubles de même que la désinfection des classes ne sont pas les mesures à prendre pour combattre les maladies contagieuses. La méthode à suivre consiste à remonter à l'origine des cas (constituée par un enfant) et à l'isoler. Le danger vient des personnes et non des objets.

LE FRONT ET
L'INTELLIGENCE

Les "highbrows"

L'ancienne croyance qu'un front haut et d'apparence noble, ce que les Américains appellent par dérision "Highbrows", signifie abondance d'intellect, vient d'être démentie par le Dr Ales Hrdlicka, savant attaché à la Smithsonian Institution, de Washington, qui a mesuré des fronts depuis une trentaine d'années.

Parmi les groupes soumis à ces épreuves se trouvaient un bon nombre de "vieux" Américains, c'est-à-dire d'Américains dont les ancêtres vécurent dans le pays depuis trois générations ou plus — comparés à un nombre égal de montagnards du Tennessee, et des membres de l'Académie des Sciences d'Amérique.

Le Dr Hrdlicka a trouvé qu'il n'existait pas de différence dans la hauteur moyenne des fronts parmi les deux groupes, bien qu'il soit généralement entendu que les montagnards sont classés parmi les gens les plus arriérés, et les savants parmi les individus les plus intelligents.

Parmi les groupes de races, la race blanche possède le front le plus bas, tandis que les Africains et les Esquimaux possèdent les fronts les plus hauts. La position de la ligne des cheveux, dit le Dr Hrdlicka, n'a absolument rien à faire avec l'intelligence, mais elle n'est qu'une infime partie de l'héritage ancestral.

En somme, les fronts "altiers" ne sont pas le signe d'une intelligence supérieure, comme on était porté à le croire autrefois. Certains phrénologues réputés prétendent qu'un homme au front moyen, légèrement fuyant, est censé être doué d'une excellente intelligence pourvu que, d'autre part, il soit normal.

PRODUCTION DES
PÉCHERIES DU
CANADA EN 1932

En l'année civile 1932, la production des pêcheries du Canada comporta une valeur marchande de près de \$26,000,000, ou, pour plus d'exactitude, de \$25,997,133, chiffre qui se décompose en \$21,763,111 pour les pêcheries maritimes et en \$4,194,022 pour les pêcheries fluviales et lacustres.

Ce résultat accuse un fléchissement de \$4,560,173 par rapport à 1931, fléchissement im-

putable, naturellement, à la désorganisation du régime des échanges internationaux. Dans les vastes pêcheries du Canada, les poissons se sont montrés aussi abondants que jamais mais il s'en est moins pris par suite de la stagnation des marchés et de l'effacement des cours pratiqués pour les produits de pêche. Avec le retour de la prospérité, le rendement en poisson au Canada prendra un nouvel essor.

En 1932, la valeur du rendement en poisson accusa un déclin en chacune des provinces aussi bien que dans le territoire du Yukon, bien que l'Alberta n'ait subi qu'un décroissement de deux cents dollars environ et qu'au Manitoba la diminution ait été relativement peu sensible. Par province, la valeur marchande globale des pêches se décomposait comme suit:

Colombie-Britannique	\$9,909,116
Nouvelle-Ecosse	6,557,943
Nouveau-Brunswick	2,972,706
Ontario	2,147,990
Québec	1,815,544
Manitoba	1,204,892
Ile du Prince-Edouard	988,919
Saskatchewan	186,174
Alberta	153,789
Territoire du Yukon	20,060

L'HISTOIRE DES
ÉPIDÉMIES

Une maladie connue sous le nom de sueur anglaise, fut ainsi appelée parce qu'elle exerça de grands ravages en Angleterre en 1483. Si le malade mourait pas dans les vingt-quatre heures, il était sauvé. On reconnut, mais seulement après beaucoup de cas mortels, que lorsque cette sueur attaquait un individu, il devait rester sans remuer dans la situation même où il se trouvait lors des premiers symptômes, et pendant tout le temps de l'accès qui consistait en une transpiration ruisselante par tout le corps, le patient ne devait prendre ni boisson, ni aliment, ni aucune espèce de remède.

La sueur anglaise se répandit tout d'un coup, presque le même jour, partout où elle dut sévir. Elle cessa de même, mais après avoir tué en certains lieux le tiers des habitants. Depuis on n'en a pas signalé le retour.

Lionel. — Allez-vous crier si je vous embrasse ?
Denise. — Comment le pourrais-je vous voyez bien que j'ai le rhume.

COURRIERS

STE-HELENE

MM. Edouard et Camille Chabot, ainsi que Mlle Anna Chabot ont été visiter des parents à Farnham, ces jours derniers. — MM. Joseph et Philias Trotter ainsi que Mme P. Trotter et Mlle Maria Lincourt reviennent d'une tournée dans la région du Lac St-Jean. — M. et Mme Joseph Demers et Mlle M. Leclerc de Woonsocket R. 1. sont actuellement en visite chez M. Jos. Lorange.

— Mme Joseph Richard est décédée le 2 août à l'âge de 34 ans, son service fut chanté vendredi le 4 août.

— Étaient en visite chez M. Alfred Chevrete, M. l'abbé Omer Chevrete de Northampton, Mass., M. et Mme Leblanc et Mme Adrien Chevrete de Holyoke, ainsi que M. l'abbé Romulus Chevrete et sa sœur Bertha de Berry, et les RR. SS. Marie du Cénacle et Marie du St-Sacrement, du couvent St-Joseph, St-Hyacinthe. — Chez M. Zéphirin Sawyer M. Jean Flynn de Québec.

— M. René Dionne a passé une quinzaine à Nicolet, l'invité de M. Roger Dupont. — Mlle Simonne, Lucille et Constance Masson de Drummondville rendaient visite à leur sœur Mme P.-A. Lessard, ainsi qu'à des amis. — Mlle Thérèse Guertin a passé une semaine à St-Hyacinthe l'invitée de Mlle Irène Petit. — M. et Mme Arthur Lussier, Mlle A. Renière, L. Boivin se rendaient en pèlerinage à Rigaud, lundi le 31 juillet.

ST-LIBOIRE

M. et Mme Amédée Houle et leurs enfants Jeannine et Gérard de Pawtucket, R. I. ont visité leurs parents, M. et Mme Hormidas Lussier, ainsi que M. et Mme Adélard Fontaine. — Mme Roméo Bernard est partie pour l'hôpital Victoria, à Montréal, où elle subira une opération dans la tête. — M. et Mme Jodoin et Mlle Jodoin, de Montréal, étaient en visite chez M. J. Jodoin la semaine dernière. — Mlle La Liberté, de St-Aimé, Mme Jos. Daignault, de Montréal ont rendu visite à M. Emile Goderle. — M. et Mme Jos. Allard, de Montréal, sont venus en fin de semaine chez M. Léonide Brunelle. — M. Jos. Chicoine est tombé dangereusement malade dimanche dernier. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. — Mlle Jeannette Meunier est revenue d'un voyage de quelques jours à Montréal.

— M. et Mme Maurice Meunier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie, Victoire, Suzanne. Parrain et marraine M. et Mme Hector Meunier oncle et tante de l'enfant. Nos félicitations. — Mme François Chartrand et ses enfants de St-Hilaire sont venus en visite chez M. Chartrand et M. Fontaine.

Qualité insurpassable

THÉ
"SALADA"

"Frais des plantations" 601F

MARIEVILLE

M. Bousquet, de Springfield, est en promenade chez sa sœur Mme Dulude. — M. Edouard Cadieux, de Holyoke, est l'hôte de son frère M. Pierre Cadieux. — M. et Mme René Pelletier, M. et Mme Maurice Pelletier, M. et Mme Adrien Pelletier sont les hôtes de leurs parents, M. et Mme Remi Pelletier, régistraire. — Le R. F. Guilbert, a passé quelques jours de promenade, chez ses oncle et tante, M. Pierre Massé et Mlle Marie-Louise Massé.

— À l'occasion de la visite de leurs fils le R. F. Léonard (Conrad) M. et Mme Messier, ont reçu la visite de: M. et Mme Joseph Fournier, arrière grands-parents du Rév. Frère, ses grands-parents, M. et Mme Herménégilde Fournier, de East Hereford, Mme Arthur Messier, ses oncles et tantes, MM. Alcide Fournier, de Coaticook, Roméo Lamy et leurs enfants, de Coaticook, Eddy Blouin, et leurs enfants, de Sherbrooke et Mme Georges Fournier et leur fille Cécile, Mme Moïse Fournier, M. et Mme Ernest Messier, M. et Mme Joseph Messier, M. et Mme Napoléon Ostiguy et leur fille, M. Raoul Messier, Mlle Anna et Albertine Messier et plusieurs autres.

— Le club de balle-au-camp, local a rendu visite au club Abes-ton, de St-Lambert et l'a défait par un score de 7 à 5, dimanche le 13. Il est tout probable que ce sera le club de Swanton qui viendra rendre visite au club local.

LA PRÉSENTATION

Samedi dernier à La Présentation a été béni par M. le curé P. E. Nois, le mariage de M. Cyriaque Archambault, avec Mlle Lucienne Michon. M. Jos. Archambault servait de témoin à son fils et M. Arthur Michon accompagnait sa fille. L'orgue était touché par M. Honoré Millette et le chant exécuté par Mme Uldéric Larivière, faisait vibrer les cœurs.

La mariée était vêtue d'une robe en organdi chiffon rose pâle, d'une toque en velours noir, ornée de fleurs blanches et les souliers de satin noir. Sa gerbe se composait de roses et d'asperges.

Après la cérémonie religieuse tous s'en retournèrent chez M. A. Michon, père de la mariée, pour prendre le vin ainsi que le dîner froid. Il y eut chant, musique et déclarations.

Parmi les invités on remarquait: MM. et Mmes Alphonse Bernard, Antoine Bousquet, Michel Beaugrand, Omer Michon, Claudius Beaudet, Elphège Michon, Mme Jos. Archambault, Jos. Charbon, M. Hilaire Laporte, Mlle Emérentienne Archambault, Eloi Archambault, Yvonne Proulx, Abel Archambault, Jeannette Martin, Albany Lajoie, M. Thérèse Archambault, J. Baptiste Archambault, Rosée Lajoie, Albany Phaneuf, Scolastique Archambault, Florent Bernard, Elizabeth et Fleurette Charbon, M. et Mme Alfred Bouvier, M. et Mme Uldéric Larivière, Irène Larivière, Simone Bouvier, Orize Larivière, Anna Audette, MM. Arthur Leblanc, Alphonse Bousquet, Hormidas Gaudette, Ernest Laporte, Amédée Phaneuf, Alfred Plante.

De nombreux et riches cadeaux furent offerts aux nouveaux époux. Vers midi, ceux-ci, suivis des invités se dirigèrent vers St-Hyacinthe pour se rendre à Québec, de là, à St-Anne de Beauré.

Pour voyager, la mariée portait un ensemble bleu garni d'écureuil. Nous lui souhaitons un bon voyage et beaucoup de bonheur.

A leur retour, M. et Mme Archambault habiteront St-Denis sur Richelieu.

SAINT-HUGUES

Eut lieu, dimanche dernier, dans la salle paroissiale, une assemblée des commissaires. Les commissaires sortant de charge étaient: MM. Delphis Dery et Alphonse Letendre. Les nouveaux élus furent: MM. A. zari Messier et Archille Hébert. M. Wilfrid Girard fut choisi comme président.

— Étaient en visite, dimanche dernier, chez M. Wilfrid Girard, M. et Mme Arthur Raymond, de Montréal, ainsi que son beau-frère, M. Henri Bouvier, de St-Denis. — M. et Mme Maximilien Fautoux, sont allés rendre visite à leurs parents, M. Laforme, de Ste-Hélène.

— Les Dames du Cercle des Femmes sont à préparer leur exposition qui aura lieu le 24 août. Le soir aura lieu dans la salle paroissiale une soirée récréative au profit des fermières.

ST-BARNABE

Nous quittons pour Montréal: Mlle Yvette Lapointe, Simone Benoit, M. Emmanuel Lorange. — Mlle Hélène Benoit nous a quittés pour entrer chez les Sœurs de l'Immaculée Conception. — De passage, Mlle Marie-Ange Désautels, de St-Hyacinthe.

— Le club de "Base-Ball" a remporté sa 5e victoire consécutive aux mains du St-Vallier par le score de 10 à 5. Les vaincus sont le St-Aimé, le St-Hilaire, et deux fois le St-Damase. Le St-Barnabé étant libre pour le 20 courant, aimera à rencontrer tout bon club amateur. Inf. Oza St-Jean, gérant.

— M. et Mme François Chartrand et ses enfants de St-Hilaire sont venus en visite chez M. Chartrand et M. Fontaine.

ST-DAMASE

Le R. P. Gauthier, de l'ordre des Pères Blancs d'Afrique, fit appel à la charité de nos paroissiens dans un sermon sur les missions africaines dimanche dernier.

— M. Jean-Baptiste Chartier, Mlle Alice Chartier, M. et Mme Jean-Charles Chartier, de Montréal en visite chez M. et Mme Joseph Chartier, dernièrement.

— M. et Mme Emile Leroux de St-Angèle ainsi que M. et Mme Aimé Lacoste et leurs enfants, de St-Césaire, prenaient le dîner chez M. et Mme Hecor Mart, dimanche dernier. — M. et Mme Hector Mart sont allés rendre visite à M. et Mme Eudore Laflamme et au Dr et Mme Henri Laflamme, d'Iberville.

— M. et Mme Clovis Thibault et leurs enfants de Danville, de passage chez M. et Mme Candide Foissey. — Mme Georges-Henri Chabot et ses fillettes Madeleine et Lorraine, Mlle Gilberte, Marguerite et Jeanne Chabot, de St-Jean-Baptiste ainsi que Mlle Jeannette Morin de St-Hyacinthe vinrent chez Mme Georges Bélisle, mardi dernier.

— Mlle Monique et Claire Thibault, de Danville sont pour une quinzaine les invitées de Mlle Gilberte Foissey. — M. et Mme Léo Godin, Mlle Lucile Godin et Mlle Gilberte Foissey, chez M. et Mme Philias Godin de St-Pie, mardi dernier. — M. Arthur Normandin, Mlle Germaine et Hortense Normandin et MM. Antonin et Jean-Claude Normandin de St-Césaire, étaient de passage ici dimanche dernier.

— M. et Mme Olivier Phaneuf sont allés rendre visite à M. et Mme Henri Ménard, de St-Césaire au cours de la semaine. — M. et Mme J. Dutilly et leur fils de West Shefford et M. et Mme Ovide Caouette et leur fils Pierre de Granby, étaient de passage ici chez Mme Jos. Favreau; ils visiteront aussi M. et Mme Stanislas Desmarais.

— Le Dr Alexandre Gosselin, en visite chez des parents au lac Mégantic, la semaine dernière. — MM. Armand Favreau et Gaston Hade, en visite à Granby dernièrement.

LAPRESENTATION

Le 31 juillet a été baptisé Pierre, Paul, fils de Irénée Chenette et de Berthe Giasson. Parrain et marraine M. Joseph Chenette et Donald M. Joseph. Nos félicitations.

— Aussi Marcel, Germain, fils de Philibert Poirier et de Jeannette Giasson. Parrain et marraine Paul-Emile Poirier et Diana Bazinet. Mme Vve Joseph Giasson, de St-Hyacinthe, en était la porteresse.

— Lundi matin, à 8 h, dans l'église paroissiale, Mlle Lucienne Michon unissait sa destinée à M. Cyriaque Archambault, de St-Denis. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Nois, curé de la paroisse. M. Archambault servait de témoin à son fils et M. Arthur Archambault accompagnait sa fille. Pendant la messe un beau programme de chant et de musique fut exécuté par Mme Uldéric Larivière. Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Québec.

— La tempête du 2 août a causé des ravages à plusieurs cultivateurs. M. Alfred Bouvier, du Haut-Salvail, a vu sa couverture de grange partir ainsi qu'une remise appartenant à M. Joseph Chenette, du même rang, a eu le même dommage. Plusieurs arbres ont été déracinés, des chemins ont été brisés.

— Le 5 août il y eut un appel pour les pompes pour se rendre chez René Giasson dont le feu était au toit de sa maison. Mais comme les pompes retardaient les voisins accoururent et ils ont pu éteindre le feu qui a causé des dommages assez considérables.

— Le R. P. Jésuite Ouellette est venu prononcer de beaux sermons pour faire revivre dans notre paroisse l'Apostolat de la Prière.

— Mlle Alberta et Anna Messier, de Montréal, étaient en visite au Presbytère. — Mlle Lucienne Desmarais a passé la semaine à St-Hyacinthe en visite chez MM. Daldal et Roméo Desmarais, ses frères.

ST-CHARLES

Mlle Marguerite Gauthier, de St-Basile le Grand, est venue, passer une huitaine chez M. Irénée Lebrun, l'invitée de Mlle Irène Lebrun. — Mme Théophile Belleville est allée à Montréal, la semaine dernière pour affaires personnelles.

— Samedi prochain, le 12 août, Mlle Jeanne Pratte, fille de M. Elzéar Pratte, unira sa destinée à M. Paul Nichol, de LaPrésentation. — Mlle Irène Lebrun est retournée au presbytère de St-Basile le Grand après avoir pris un congé d'un mois et demi. Nous lui souhaitons bon courage.

EN VOYAGE D'ÉTUDES

À l'occasion du jubilé de diamant de l'association Dentaire Américaine, des cliniques spéciales seront données à Chicago du 7 au 12 AOUT.

Tous les travaux modernes seront exposés et des démonstrations pratiques données par des experts de renommée mondiale.

Dans l'intérêt de ma clientèle, je suivrai ces cliniques.

DR A. BEDARD
Chirurgien-Dentiste
Tél. 423, ST-HYACINTHE

TRIBUNE LIBRE

Nous publions en tribune libre une lettre qu'on nous a adressée au sujet de la partie de baseball entre le Ste-Rosalie et le Roxton-Falls.

Ce n'est pas sans un sourire ironique que nous avons lu dans "Le Clairon" du 5 de ce mois, votre compte-rendu de la partie de baseball jouée à Ste-Rosalie, le 23 juillet dernier. Franchement, messieurs de Roxton-Falls, nous nous sommes dit: "Quel enfantillage! Quel manque d'esprit de sport!"

Ce n'est pas notre habitude de nous servir de la voix des journaux en de telles circonstances, mais faisons exception pour une fois.

Tout d'abord, messieurs, vous étalez au grand jour votre longue série de victoires! Vous nous faites penser à la grenouille de la fable... Nous concédons que vous avez été victorieux, mais vous n'êtes pas invincibles. La preuve, c'est que nous vous avons administré une superbe raclée... Ah! dites-vous, c'est la faute de l'arbitre... Drôle de manière d'être un "grand vainqueur"! Quelles raisons apportez-vous à votre blanchissage de dimanche dernier. Sans doute, cette fois, ce sera la faute du soleil! Ah! que Jésus aurait dû se trouver parmi vous pour l'arrêter!

Depuis quand, messieurs les "Roxtonnais", un gérant de club n'a plus le droit de faire des changements à son équipe quand il le juge à propos? Sont-ce des nouvelles lois écrites à Roxton-Falls?

Allons, mes amis, soyez donc moins "brillants" et plus "sports". Soyez donc meilleurs perdants... Quant à votre défi que vous avez essayé de faire éclipser comme un coup de foudre, nous y avons répondu en temps et lieu. Nous pourrions ajouter que nous ne tenons pas beaucoup à jouer sur votre terrain où les montagnes se succèdent sans interruption.

A bon entendeur, salut!

SAINT-JUDES

M. L. Cloutier, de Beloeil, a fait l'acquisition du garage et des propriétés de M. Beaudry, acquises de M. E. Dansereau.

— Saint-Jude fut témoin, dimanche dernier, d'un pèlerinage à Ste-Anne. Une foule nombreuse fit ce pèlerinage. M. l'abbé R. Bonin, P. S. S., enfant de la paroisse, de retour d'Europe, fit le sermon de circonstance. Au retour du pèlerinage il y eut vénération de la relique de la Vraie Croix et Salut du S. Sacrement.

— M. Arthur Lamoureux, employé à la manufacture de M. Josephat Lamoureux, s'est fait écorcher une main dans un corroyeur. M. Lamoureux a la poutre et l'index droits bien déchiquetés et il est sous les soins du Dr L. Beaugrand. Nous lui souhaitons prompt guérison.

— Mlle Yvonne Comeau, de St-Aimé, en visite chez sa mère Mme E. Comeau.

— Jeudi dernier M. Rosaire Riendeau, boxeur de St-Barnabé et qui est à se faire une grande renommée est venu donner une exhibition de boxe. Une centaine de personnes ont assisté à cette soirée improvisée. D'autres petits combats suivirent et furent très appréciés.

— Une soirée récréative donnée par les enfants de nos écoles, sous la direction artistique de Mlle Jeanne L'Heureux, eut lieu à la salle paroissiale samedi soir. Ce fut un véritable succès. Malgré l'orage qui faisait rage et l'absence de l'électricité, les talents de ces jeunes artistes ne furent pas éprouvés et l'auditoire s'est montré très enthousiaste. Cette soirée fut répétée le 4 août.

Nos remerciements à Mlle L'Heureux qui ne ménage pas son temps pour trouver chez nous des éléments capables de nous récréer et nous lui souhaitons bon encouragement.

— Chez M. O. Girouard, Mlle Rochefort, de St-Robert.

— Lundi eut lieu la corvée mensuelle pour l'embellissement du cimetière. Plusieurs personnes se rendirent prêter leur aide afin de garder notre cimetière bien propre afin qu'il nous mérite encore des éloges et qu'il soit vraiment digne de nos morts.

ACTON VALE

Les dégâts causés par l'ouragan que nous avons eu cette semaine sont à peu près réparés. Plusieurs arbres avaient été déracinés et quelques couvertures de granges et de maisons avaient été endommagées.

— Notre bazar n'a pas pu être terminé cette semaine vu la mauvaise température que nous avons eue. C'est remis à vendredi et samedi soir prochain. Il est à espérer que la recette sera bonne comme elle l'a été depuis le commencement.